Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

COVERCOM

Société par actions simplifiée

au capital de 1 737 000 euros

Siège social : 13 RUE DU 19 MARS 1962, 21600 LONGVIC

445 171 630 RCS DIJON

Selon décision de l'associée unique en date du 12/12/2019, la SASU FJ ENTREPRISE au capital de 5 000€ dont le siège social est situé 5 Rue des Plantes 21700 QUINCEY, immatriculée au RCS sous le n° 832 344 857 RCS DIJON a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de M. Gilbert VIGNERON, démissionnaire.

L'article 26 des statuts a été modifié en conséquence.

AL215125482

TRANSFERT DE SIÈGE

1000 BORNES

Aux termes d'une décision unanime en date du 4 novembre 2019, la collectivité des associés de 1000 BORNES, SAS au capital de 10000 euros ayant son siège social 12 Rue de la Côte d'Or 89160 JULLY, immatriculée 853070209 RCS AUXERRE a décidé de le transférer du 12 Rue de la Côte d'Or 89160 JULLY au 27 Rue de la Liberté 21500 MONTBARD à compter du 4 novembre 2019 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON.

La présidente est Mme. Annabelle FAUCHEREAU, demeurant 12 Rue de la Côte d'Or, 89160 JULLY

Pour avis

La Président

AL215125281

JAMM

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
7 rue Bizot 21130 LES MAILLYS
802 599 175 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 08 octobre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 7 rue Bizot, 21130 LES MAILLYS au 67 B, Avenue Roland Carraz 21300 CHENOVE à compter du 8 octobre 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis, La Gérance.

AL215125441

BE2GC

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 7, Rue du Docteur Renardet
Bât C.
21 000 DIJON
838 739 712 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 01 octobre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de 7, Rue du Docteur Renardet Bât C – 21 000 DIJON à 5, Rue Aiguillons – 21 910 BARGES à compter du 01 octobre 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La gérance

AL215125462

SDIP-TESSI (SOCIETE DIJONNAISE D'INFORMATIQUE PERIPHERIQUE)

Société par actions simplifiée au capital de 7 622,45 euros Siège Social : DIJON (21000), 5, rue Ernest Chaput 349 266 197 R.C.S. DIJON Aux termes des délibérations en date du 9 décembre 2019, l'AGE a décidé, de transférer le siège social de la société initialement fixé au 5 rue Ernest Chaput 21000 DIJON au 7 bis rue du Chapeau Rouge 21000 DIJON et ce, à compter du 1er janvier 2020. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. L'inscription modificative sera portée sur le RCS de DIJON auprès duquel sera effectué le dépôt légal. Pour avis La Présidence

AL215125465

NEXCAR

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 18 bis rue de la Guillotière
21560 ARC SUR TILLE
877 509 794 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 13/11/2019 a décidé de transférer le siège social du 18 bis rue de la Guillotière 21560 ARC SUR TILLE au 38 route nationale 19 – 52800 FOULAIN, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. Pour avis. Le Président

AL215125468

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : HOGE-ARCHITECTES.

Forme : EURL.

Capital social : 3000 euros.

Siège social : 1 Rue DE LA POTELLE, 21150 FROLOIS.

792371130 RCS DIJON.

Aux termes d'une décision en date du 1 novembre 2019, l'associé unique a décidé, à compter du 1 novembre 2019, de transférer le siège social à Rue du Château d'Eau - Hameau de Cours, 89310 Grimault.

L'article 4 des statuts a été modifié

Gérant : Monsieur Bernhard HOGE, demeurant 39 rue Baron Leroy, 75012 Paris 12

Radiation du RCS de DIJON et immatriculation au RCS de TRIBUNAL DE COMMERCE DE AUXERRE.

AL215125480

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

SCI DOMAINE D'ANASTASIA
Société Civile Immobilière,
au Capital de 1000 Euros
1 Place de la Gare
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
450 609 516 RCS NEVERS

Le 09/12/2019, L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social 11 Rue de la Mare 21380 SAVIGNY-EN-LE-SEC.

En conséquence la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Le représentant légal est Monsieur Nicolas WASYLEC demeurant 11 Rue de la Mare 21380 SAVIGNY-LE-SEC.

Pour avis.

AL215125484

FLASH 2

SAS au capital de 8 000.00 € **Siège social :** 55 grand place 38130 ECHIROLLES 832 946 545 RCS GRENOBLE Suivant décisions de l'AGE du 30/06/2019 : Le siège social a été transféré, à compter du 30/06/2019, à 8 rue de l'Aqueduc Darcy 21121 AHUY. **Président :** SARL TATOU 6 rue de l'Aqueduc Darcy 21121 AHUY 438 723 314 RCS DIJON La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON et radiée au RCS de Grenoble

AL215125490

MODIFICATION DE CAPITAL

SAS LONGAM

Par décisions de l'AGE du 06/12/2019 et du Président du 15/12/2019 de la SAS « LONGAM «, au capital de 47 415€, 1 rue Roland Dorgelès - 21600 LONGVIC, RCS DIJON 348842915, le capital a été augmenté d'une somme de 1 002 585 € pour être porté à 1 050 000€ par apport en numéraire puis réduit de 560 000 € pour être ramené à 490 000 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de DIJON. Pour avis

AL215125395

ASG4RD

SC au capital de 211000 € Siège social : 24 RUE DE LA REDOUTE, 21850 Saint-Apollinaire 820 824 456 RCS de Dijon L'AGE du 12/11/2019 a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 211000 Euros, à 157500 Euros Modification au RCS de Dijon

AL215125469

SUPERVIZOR

SAS au capital de 145.596 Euros
Siège social : 10 Avenue du Maréchal Foch
LBA Centre d'affaires
21000 DIJON
508 552 411 RCS Dijon

Aux termes des décisions du Président en date du 30/10/2019, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 147.540 Euros.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL215125496

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

TRIMA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 227 euros
Siège social : 34, rue de Semur
21000 DIJON
840 919 880 RCS DIJON

Il résulte du procès-verbal des délibérations de l'AGE des associés du 21/10/2019, et du procès-verbal des décisions du Président du 18/11/2019, que le capital social a été augmenté de 95 euros par émission d'actions nouvelles en numéraire, pour le porter à la somme de 1 322 euros. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Ancienne mention : 1 227 euros; Nouvelle mention : 1 322 euros. Pour avis.

AL215125498

MODIFICATION DE STATUTS

AVIS DE MODIFICATION

SARMENERGIE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 80 route nationale 74 -
21700 VOSNE ROMANEE
843 484 585

Aux termes d'une délibération en date du 18/07/19, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social existant à l'activité de «broyage de sarments / ceps / piquets / rafles».

Pour avis - La Présidente

AL215125349

SCEA DU BASSOT

SCEA DU BASSOT, au capital de 41 435,64 euros, siège social : 21560 BRESSEY SUR TILLE, 399 508 076 RCS DIJON, AGE du 27/06/2019 : prorogation de la durée de la société de 99 ans expirant le 31/08/2120. Pour avis

AL215125438

PBVL CONSULTING

SASU au capital de 2000 euros

Siège social : 15 rue des Saunières 21000 DIJON

R.C.S. 833 730 260 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 15 novembre 2019 , en application des statuts de la Société, a décidé

1- de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

À compter du 15/11/2019, le siège social :

- qui était à 5 Allée du Chardonnay 21160 Marsannay la côte,

- est désormais à 15 rue des Saunières 21000 DIJON.

2- d'étendre l'objet social aux opérations de formation et a modifié en conséquence l'article 2 des statuts qui est désormais libellé comme suit :

La société a pour objet en France et à l'étranger :

- Conseil en sécurité et/ou développement d'outil informatique

- La formation

- Accompagnement en gestion d'entreprise

Le reste de l'article est inchangé.

Pour avis la présidente

AL215125445

AVIS DE TRANSFORMATION

Société Hôtelière et Vineuse des Collines de Corton

Sigle : SHVCC

SARL au capital de 8.000 €

9 rue Franche Lieu-dit Le Village, 21420 Aloxe-Corton

434794996 RCS Dijon

Aux termes de l'AGE du 29/11/2019 les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.

Président : - Rebecque Corton SARL, sise 9 rue Franche, 21420 Aloxe-Corton, immatriculée sous le numéro 537497307 et représentée par M. Julien Crouau-Roy

Accès aux assemblées et vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Transmission des actions : il existe des clauses statutaires d'agrément à l'égard des tiers.

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon

AL215125452

SCP Pascal MASSIP, David BELOU, Véronique VARLET, Guillaume LORISSON, Charles-Alban PRIEUR, notaires associés
1 Place de l'Europe 21000 DIJON

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CELINE

Aux termes d'une AGE du 30/03/19, les associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CELINE, société civile au capital de 1.000€, ayant son siège à MARSANNAY-LA-COTE, 751 rue des Vignes Dardelain, RCS DIJON n°439 914 144, les associés ont nommé Mme Marie GADREAU, veuve PERRONNEAU, demeurant à GEVREY-CHAMBERTIN, 67 Avenue de la Gare, et M. Hervé PERRONNEAU, demeurant à BELFORT (90000) 45 rue Auguste Bussière, en remplacement de M. Paul PERRONNEAU, décédé. Aux termes d'une AGE du 05/04/19, les associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CELINE, ont décidé de transférer le siège de la société de MARSANNAY-LA-COTE 751 rue des Vignes Dardelain, à GEVREY-CHAMBERTIN, 67 Avenue de la Gare. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

Me Sabine MASSIP

AL215125477

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS MODIFICATIF

GFA CHRISTELLE ET STEPHANE MONNOT
Société civile au capital de 1 000 euros
24 Rue des Maumenets - 21340 NOLAY

Aux termes d'une décision collective en date du 31/10/19 à CHANGE, les associés ont décidé de transférer, à compter du 01/04/19, le siège de la société à CHANGE - 21340 - 12 Route de Nolay. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.

Pour avis et mention

La Gérance

AL215125494

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

CESSION

Cabinet Phénix Avocats Villeurbanne

CESSION

Par acte SSP en date du 29/11/19 enregistré au SDE de DIJON le 04/12/19 sous le dossier 201900078945, référence 2104P01 2019 A 06137, la SAS GO SNACK, RCS de DIJON n°790 169 080, 7, avenue GARIBALDI, 21 000 DIJON a cédé à la SAS FOOD 19, en cours d'immatriculation, 7, avenue GARIBALDI, 21 000 DIJON, un fonds de commerce de restauration, sis 7, avenue GARIBALDI, 21 000 DIJON moyennant le prix de 27500€. Début de jouissance 29/11/19. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales au lieu d'exploitation avec copie au Cabinet PHENIX AVOCATS, 31 place Grandclément 69100 VILLEURBANNE.

AL215125499

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

THOPS

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros - siège social : 7, rue de la vigne au loup 21121 HAUTEVILLE LES DIJON - 841526858 RCS DIJON - Par décision du 1er octobre 2019, l'assemblée générale a décidé de nommer, à compter du 1er octobre 2019 pour une durée indéterminée en tant que co-gérant, Monsieur Romain PELLENARD. Pour avis, la gérance

AL215125475

MATHYMAX

Société à responsabilité limitée
au capital de 130 000 euros
Siège social : 3 avenue de la République
21200 BEAUNE
749 852 091 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération du 6 DECEMBRE 2019, la

collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Frédérique NOIR, demeurant 57 rue Jean-Baptiste Cautin - 71350 SAINT LOUP GEANGES, pour une durée illimitée à compter du 1er JANVIER 2020.

Pour avis

La Gérance

AL215125486

VENTE DE FONDS - GÉRANCE

Suivant un acte sous seing privé en date du 2 décembre 2019,

La société CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, Société par Actions Simplifiée au capital de 47.547.008 Euros, ayant son siège ZI Route de Paris 14120 MONDEVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés de CAEN sous le numéro 345.130.488 a donné en location gérance à la société CHEZ LOCA, Société A Responsabilité Limitée au capital de 6.000 euros, ayant son siège à DIJON (21000) 21 rue Angélique Ducoudray, immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés de DIJON sous le numéro 832.528.285. un fonds de commerce d'alimentation générale de type supermarché, avec possibilité de snacking, avec ou sans consommation sur place sis et exploité à DIJON (21000) 73 rue de Mirande, sous l'enseigne CARREFOUR EXPRESS.

Le présent contrat est consenti pour une durée d'une année à compter du 2 décembre 2019 pour se terminer le 1er décembre 2020.

A l'expiration de cette période initiale, le présent contrat se reconduira tacitement pour une durée indéterminée.

AL215125487

RAPHET JEAN ET FILS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 213 428,62 euros
Siège social : 45 route des Grands Crus
21220 MOREY SAINT DENIS
383 187 325 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 30/10/2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a nommé M. Gérard RAPHET, demeurant 25 route des Grands Crus à MOREY SAINT DENIS (21220), en qualité de gérant à compter du 30/10/2019 et pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean RAPHET, décédé le 30/06/2019. Pour avis - La Gérance

AL215125492

NON DISSOLUTION

FORMAAT.fr
Mandataire formaliste

OPHELIB R&D

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 € Siège : 23 rue Maxime Guillot 21300 CHENOVE 830623765 RCS de DIJON Par décision de l'AGM du 30/06/2019, il a été décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Mention au RCS de DIJON

AL215125423

DISSOLUTION LIQUIDATION

TVX BTP

SARL au capital de 100 €
Siège social: 30 rue saint jean
21410 Fleurey sur Ouche
810 755 256 RCS de Dijon

Le 29 novembre 2019, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société et sa liquidation amiable, et nommé liquidateur Mlle ZANCANARO Laetitia demeurant 30 rue Saint Jean 21410 Fleurey sur Ouche. Le siège de liquidation est fixé au siège social.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL215125422

CASH EMBALLAGE DIJON

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 42 000 euros

Siège social : 2, boulevard Clémenceau, 21000 DIJON

Siège de liquidation : 2, boulevard Clémenceau, 21000 DIJON

334 666 849 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 novembre 2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mademoiselle Marie-Paul ELBERS, demeurant à DIJON (21000) - 16, Rue du Général Charles de Nansouty pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2, boulevard Clémenceau, 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL215125461

NEOGRAPHIC

SASU au capital de 1000 € Siège social : 8 RUE DE LA MAIRIE, 21370 Plombières-lès-Dijon 823 156 542 RCS de Dijon L'AGE du 29/11/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/2019, nommé en qualité de liquidateur M. NIQUET ALEXANDRE, demeurant 8 RUE DE LA MAIRIE, 21370 Plombières-lès-Dijon et fixé le siège de liquidation au siège social. L'AGO du 29/11/2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Radiation du RCS de Dijon

AL215125466

SARL LA HALTE SOUGYCOISE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Capital social de 5 000 Euros

Siège social de liquidation : 16 résidence des Pinsons - 58300 SAINT LEGER DES VIGNES

Suivant acte SSP du 18 novembre 2019, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les ont déchargés de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis et mention, Les liquidateurs

AL215125474

CENTRE LOIRE FINANCE / CFL

S.A.S. au capital de 30.000 euros
20, rue des Tanneries
21110 Rouvres-en-Plaine
791 821 929 RCS DIJON

Suivant décisions collectives unanimes en date du 21/10/2019, les associés ont décidé d'approuver dans toutes ses dispositions, le projet de traité de fusion en date du 20/6/2019 et les modifications qui y ont été apportées, aux termes duquel la société a fait apport à la société CENTRE LOIRE VOYAGES (ayant son siège social sis 40, rue Colbert 37000 Tours, immatriculée sous le n° 331 468 454 RCS TOURS) de l'ensemble de ses biens, droits et obligations.

En conséquence, la société a été dissoute de plein droit, sans liquidation, à l'issue des décisions de l'associé unique de la société CENTRE LOIRE VOYAGES en date du 21/10/2019, qui a constaté la réalisation de la fusion.

La société sera radiée du RCS de DIJON.

Pour avis.

AL215125478

LES VINIFILLES

Société à responsabilité limitée au capital de 4.000,00 euros Siège social : 98 Rue du Faubourg Raines 21000 DIJON 509 839 163 RCS DIJON L'Associé Unique aux termes de décisions du 04/01/ 2019 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation, de nommer en qualité de liquidateur Madame Sylviane AMBROSI, ancienne gérante de la société demeurant 1280 chemin de Cerisière - 38260 SAINT HILAIRE DE LA COTE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Mention sera faite au RCS DIJON. Pour avis - le liquidateu

AL215125497

LES VINIFILLES

Société à responsabilité limitée En cours de liquidation au capital de 4.000,00 euros Siège social : 98 Rue du Faubourg Raines 21000 DIJON 509 839 163 RCS DIJON Aux termes de décisions en date du 04/01/2019, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, Madame Sylviane AMBROSI, déchargé cette dernière de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au RCS de DIJON. Pour avis - le liquidateu

AL215125500

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 27/11/2019, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : ABR.Dubai Objet social : Achat vente tous produits non réglementés Siège social : 5 c Rue des Rétisseys, 21240 Talant. Capital : 500 € Durée : 99 ans Gérance : M. dawalbit mohamad ABDULRAHMAN, demeurant 5 c Rue des Rétisseys, 21240 Talant Immatriculation au RCS de Dijon

AL215125384

AVIS DE CONSTITUTION

TREEDANT
Société par actions simplifiée
à capital variable
au capital souscrit
de 2 000 euros
Siège social : 24 grande rue,
21200 CHOREY LES BEAUNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 27 novembre 2019 à CHOREY LES BEAUNE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à capital variable

Dénomination : TREEDANT

Siège : 24 grande rue, 21200 CHOREY LES BEAUNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital souscrit : 2 000 euros

Montant en dessous duquel le capital ne peut être réduit : 2000 euros

Objet : Recyclage et valorisation des déchets, produits et sous-produits de matières agricoles, vinaigrerie, valorisation des rebus de bois en fûts à vinaigre, transformation des excédents viniques en vinaigre, achat et vente des vinaigres et de ces dérivés, vente sur place et à emporter, conditionnement; formation et conseil pour et sur toutes les activités liées ou se rapportant à l'objet social.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Jean-Luc MALDANT, demeurant 24 grande rue 21 200 CHOREY LES BEAUNE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

POUR AVIS

Le Président

AL215125420

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à BEAUNE du 02/12/2019, il a été constitué une société civile professionnelle au capital de 200 000 euros, dénommée CABINET DES DOCTEURS ROUDET ET ANDRE, dont le siège social est situé 5, rue du Régiment de Bourgogne - 21200 BEAUNE, qui a pour objet l'exercice en commun de la profession de chirurgien-dentiste. Elle est constituée sous la condition suspensive de son inscription au Tableau de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de Dijon. Le capital est de deux apports en nature : 1- Apport du fonds libéral de chirurgien-dentiste de M. Christophe ROUDET (SIRET 392 339 503 00055) évalué à 100 000 euros ; 2- Apport du fonds libéral de chirurgien-dentiste de Mme Sylvie ANDRE-ROUDET (SIRET 390 938 611 00030) évalué à 100 000 euros. Clause d'agrément : les parts sont librement cessibles entre les associés. Toute cession au profit d'un tiers ne peut intervenir qu'avec le consentement des associés représentant au moins les trois quarts des voix. Mme Sylvie ANDRE-ROUDET et M. Christophe ROUDET, demeurant ensemble 16, rue Colbert - 21200 BEAUNE, assure la Gérance sans limitation de durée.

AL215125451

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 15/11/2019, il a été constitué une SC à capital variable dénommée : VINMALAU. Capital initial : 2 000€. Capital minimal : 1€. Capital maximal : 1 000 000€. Siège : 47 Ter Route de Gigny, 21200 Beaune. Objet : L'acquisition, la propriété, la gestion, la conservation, la rénovation, l'entretien, et l'exploitation par occupation

personnelle ou affectée, et, quel que soit la nature et l'utilisation du bien, la location ou l'utilisation ou toute autre forme, de tous biens immobiliers ou mobiliers, apportés ou acquis à la société, le même objet s'appliquant aux opérations mobilières ou financières des biens apportés, acquis ou substitués en cas de cession, de remploi ou extension du patrimoine social, la vente de tout ou partie de ces biens et plus généralement toutes opérations civiles et se rattachant à cet objet social et à la volonté des associés ou assimilés. Durée : 99 ans. Gérance : Mr BARBEILLON Joël, 47 Route de Gigny, 21200 Beaune. Mme RONSEAUX épouse BARBEILLON Andrée, 47 Ter Route de Gigny, 21200 Beaune. Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale. Immatriculation au RCS de Dijon

AL215125457

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à DIJON du 28/11/2019, il a été constitué une société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dénommée PIERRICK BECHE - CABINET D'AVOCATS, dont le siège social est situé 4 B, rue Jeanne Barret - 21000 DIJON, qui a pour objet l'exercice de la profession d'avocat telle que définie par la loi et la règlementation applicable. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de DIJON. M. Pierrick BECHE, demeurant rue du Pré Midant-21310 BELLENEUVE, assure la gérance sans limitation de durée.

AL215125458

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/12/2019, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : PLAINE ENERGIE Siège : 3 Chemin Champ Berthaut, 21110 THOREY EN PLAINE Durée : 99 ans Capital : 1 000 euros Objet : Travaux de plomberie, de chauffage et de climatisation Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Patrick BOURDON, demeurant 3 Chemin Champ Berthaut, 21110 THOREY EN PLAINE Immatriculation au RCS de DIJON.

AL215125460

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 06/12/2019 il a été constitué la SAS MAGOUTTIEREALU Objet : l'achat, la vente et l'installation de gouttières en aluminium et de dessous de toit en aluminium ; la prise et la gestion de participations, dans tous groupements, sociétés ou entreprises par tous moyens et sous toutes formes. Durée :99 ans Capital :15.000 euros Siège : 272, rue du Centre Arco - 21160 Marsannay-La-Côte Cession d'actions : les actions émises par la Société se transmettent librement entre associés. Pour toute autre cession agrément par décision de la collectivité des associés. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque action donne en outre le droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives ou assemblées générales Président : DA, SARL dont le siège social se situe 8A route de Colmar, 67600 Sélestat, 828 752 030, RCS COLMAR. La société sera immatriculée au RCS de DIJON.

AL215125463

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à Dijon du 02/12/2019, il a été constitué une SELARL de chirurgien-dentiste au capital de 1 000 euros, dénommée Cabinet du Docteur HERY, dont le siège social est situé 4, rue Millotet - 21000 DIJON, qui a pour objet l'exercice commun ou individuel à titre exclusif de la profession de chirurgien-dentiste. M. Jonathan HERY, demeurant 15, rue Nicolas Berthot - 21000 DIJON, assure la gérance sans limitation de durée. Immatriculation au RCS de Dijon. Pour avis.

AL215125464

SARL COUP 2 COEUR

Acte SSP du 11.12.2019 à NUITS ST GEORGES, constitution SARL COUP 2 COEUR - Capital : 2 000€ - Siège social : 54 A rue Caumont Breon 21700 NUITS ST GEORGES- Objet social :Négoce de vêtements, accessoires (maroquinerie, ceinture, foulards, bijoux fantaisie...), chaussures, lingerie, par INTERNET - Durée : 99 ans - Gérance : Laurie ESTIVALET, demeurant 54 A rue Caumont Breon 21700 NUITS ST GEORGES - Immatriculation RCS DIJON - Pour avis - La Gérance

AL215125467

ALABEURTHE

Par acte SSP du 06/12/2019, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : ALABEURTHE Du jardin aux espaces verts Objet social : L'achat, la vente, la location, le négoce La fabrication, la réparation de machines agricoles et de motoculture, de matériel et outillage destiné à l'entretien de jardin et d'espace vert,Les prestations de services de toutes natures relatives à ces activités, Siège social : 15 rue Jacques Germain, ZI Beaune Savigny, 21200 Beaune. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Président : HOLDING ALABEURTHE, SAS au capital de 13184 euros, ayant son siège social 4 route d'Auxerre, 89800 Chablis, 352 679 773 RCS d'Auxerre. Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Immatriculation au RCS de Dijon

AL215125470

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à Dijon du 10/12/2019, il a été constitué une SELARL de chirurgien-dentiste au capital de 5 000 euros, dénommée Docteur Arnaud BLONDEL, dont le siège social est situé 10, Rond-Point de la Nation - 21000 DIJON, qui a pour objet l'exercice commun ou individuel à titre exclusif de la profession de chirurgien-dentiste. M. Arnaud BLONDEL, demeurant 18, rue des Argentières - 21000 DIJON, assure la gérance sans limitation de durée. Immatriculation au RCS de Dijon. Pour avis

AL215125471

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à DIJON du 11/12/2019, il a été constitué une société civile au capital de 1 000 euros, dénommée Brulé Participation, dont le siège social est situé 13, Boulevard Eugène Fyot - 21000 DIJON, qui a pour objet l'acquisition, la souscription et la gestion de toute valeur mobilière, action, obligation, part sociale, dans toute société constituée ou à constituer dès lors que ces opérations n'altèrent pas le caractère civil de l'objet social ou de la forme de la société ; l'acquisition, la gestion et la location de tout immeuble, bien ou droit immobilier dès lors que ces opérations n'altèrent pas le caractère civil de l'objet social ou de la forme de la société. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de Dijon. Clause d'agrément : Toute cession de part sociale, y compris entre associés ou entre conjoints, ascendants et descendants, ne peut intervenir qu'avec l'agrément unanime des associés. M. Guillaume BRULE, demeurant 13, Boulevard Eugène Fyot - 21000 DIJON, assure la Gérance sans limitation de durée. Pour avis.

AL215125472

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée du 12 décembre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : A LA BEAUNE HEURE

Siège social : 24 rue du Faubourg Bretonnière - 21200 BEAUNE

Objet social : La création, l'acquisition, l'exploitation, la mise en gérance, la prise à bail ou à gérance, la vente de tous fonds de commerce de café, bar, brasserie, restaurant, grill, traiteur, hôtel, salon de thé, glacier, produits à consommer sur place et à emporter.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 15 000 euros

Gérance : Monsieur Julien PFLUGER, demeurant 14 bis rue

Marie Noël - 21200 BEAUNE, assure la gérance

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis

La Gérance

AL215125479

BRET BREMENS | AVOCATS

IM2P HOLDING

LYON CITE INTERNATIONALE 45 QUAI CHARLES DE GAULLE 69006 LYON Avis est donné de la constitution de la société IM2P HOLDING Forme : Société de participations financières de Profession Libérale de médecin sous forme de société par actions simplifiée Objet : La prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans des sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice en commun de la profession de médecin spécialiste en imagerie médicale et radiodiagnostic, ainsi que dans tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice en commun de l'activité de médecin, ainsi que toute activité accessoire en relation directe avec cet objet et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elles détiennent des participations. Siège : 3 Rue Louis Néel - 21000 DIJON Durée : 99 ans Capital : 34.500 euros Président : M. Denis JACOB demeurant 8 Rue de St-Ylie - 39100 FOUCHERANS Directeurs Généraux : M. Aurélien LAMBERT demeurant 15 Rue Raoul de Juigné - 21000 DIJON, M. Grégory FAVROLT demeurant 7 Allée de la Chênaie - 21380 MESSIGNY ET VANTOUX et M. Damien SOTTIER demeurant 25 Rue de la Liberté - 21110 FAUVERNEY Exercice du droit de vote : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Agrément : L'agrément résulte d'une décision prise à la majorité des deux-tiers des voix des associés de la société RCS : Dijon Pour avis

AL215125483

CO'LEX

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SAS immatriculée au RCS de DIJON, dénommée «CO'LEX», au capital de 2.000 €, dont le siège social est à DIJON (21000) – 22, Boulevard de Brosses, ayant pour objet : la réalisation de toutes prestations de services connexes à l'exercice de la profession d'avocat et destinées à faciliter l'activité professionnelle de ses membres ou à leurs clients ou encore à d'autres membres de la profession d'avocat, de notaire, d'huissier de justice, de commissaire-priseur judiciaire, d'expert-comptable, de commissaire aux comptes ou de conseil en propriété industrielle, tels que : la mise à disposition de moyens matériels, de locaux ou de moyens humains, etc ; Si la société vient à comprendre plusieurs associés, les actions se transmettent librement entre associés ainsi qu'entre conjoints et entre ascendants et descendants, et les cessions ou transmissions d'actions à toute autre personne sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Le premier président est M. Thierry FIORESE, demeurant à DIJON (21000) – 11, Rue Charles Brugnot, désigné statutairement pour une durée illimitée. Pour avis.

AL215125489

ROCKY
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 4, Impasse des Acacias
21490 BRETIGNY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à BRETIGNY du 22/11/2019, il a été constitué une société par actions simplifiée au capital de 5 000 €, dénommée ROCKY, dont le siège social est situé 4, Impasse des Acacias - 21490 BRETIGNY, qui a pour objet, en France et à l'étranger, directement ou indirectement, l'acquisition, la vente ou la location de tout terrain, immeuble, bien ou droit immobilier ; la prise de participation dans toute société ayant elle-même pour objet l'acquisition, la vente ou la location de tout terrain, immeuble, bien ou droit immobilier. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de Dijon. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Clause d'agrément : Toute cession d'actions au profit de tiers étrangers à la société sera soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix dont disposent tous les associés ; le cédant prenant part au vote. Ont été nommés sans limitation de durée : M. Olivier PERROUD, demeurant 4, Impasse des Acacias - 21490 BRETIGNY, en qualité de Président et M. Paul DION, demeurant 10, rue Cauchois - 75018 PARIS, en qualité de Directeur-Général. Pour avis.

AL215125501

NIÈVRE

➜ SUCCESSION

ETUDE DE ME JEAN CHINCHOLE
NOTAIRE A LUZY

SUCCESSION

Suivant acte reçu par Me Jean CHINCHOLE, Notaire à LUZY (58), le 24/09/2019, contenant la délivrance de legs par les héritiers de Madame Marie Louise DUVERNOY, née KIEFFER (née le 4/06/1933, décédée à AUTUN le 7/08/2018) au profit de la commune de VILLAPOURCON (58370) SIREN 215803099 d'un fond fonds de commerce de café, restaurant auquel est attaché la licence IV exploité à VILLAPOURCON (58370) Le bourg sous le numéro SIRET 316 236 611 00026 avec le nom commercial « Le Refuge »

Pour AVIS ET MENTION

Me CHINCHOLE

AL585125664

➜ NOMINATION

TONNELLERIE BERTHOMIEU I ERMITAGE

Société par actions simplifiée au capital de 575.000 euros

Siège social : Rue des Merrains — Parc d'Activités des Bertranges — 58400 LA CHARITE SUR LOIRE 392 569 737 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération de l'AGOA du 31/01/2019, les associés ont nommé pour une période de 6 exercices prenant fin à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2024 la Sté KPMG SA, dont le siège est 2 av. Gambetta, Tour Eqho, 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, la Sté SALUSTRO REYDEL, dont le siège est 2 av. Gambetta, Tour Eqho, 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement respectivement de la Sté KPMG AUDIT OUEST, commissaire aux comptes titulaire et de la Sté KPMG AUDIT NORMANDIE, commissaire aux comptes suppléant, dont les mandats sont arrivés à expiration.

AL585125662

➜ DROIT DE PRÉEMPTION

COMMUNE DE SAINT-LÉGER-DES-VIGNES

Par délibération n°2019-CM-053 du 20 novembre 2019, le conseil municipal a instauré un droit de préemption urbain sur les zones U et AU du territoire communal.

Délibération consultable sur le site : www.saintlegerdesvignes.fr et à disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

AL585125673

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

EGP

SCI au capital de 100€ Siège social : 3 rue Royale 58500 Billy sur Oisy 834745010 RCS Nevers L'AGE du 02/12/2019 a transféré le siège social de la société au 70 rue Saint Agnan, 58200 Cosne Cours sur Loire à compter du 02/12/2019, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt au RCS de Nevers.

AL585125598

SCI DU MOULIN

SCI au capital de 200€ Siège social : rue Royale 58500 Billy sur Oisy 828801951 RCS Nevers L'AGE du 02/12/2019 a transféré le siège social de la société au 70 rue Saint Agnan, 58200 Cosne Cours sur Loire à compter du 02/12/2019, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt au RCS de Nevers

AL585125617

MACONNERIE DE L'YONNE

SAS au capital de 100 €Siège social : 9 route de chevillon, Prunoy89120 CHARNY-ORÉE-DE-PUISAYE842 673 584 RCS SENS

Transfert de siège

Aux termes de l'AG du 30/10/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 1 Rue des Sables 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE à compter du 01/10/2019.

Président: Mme Thuilliez Mélodie 9 Route de Chevillon 89120 CHARNY

L'article 189162 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de SENS.

AL585125639

MODIFICATION DU SIÈGE SOCIAL

SCI VERNEUIL
Société civile immobilière
au capital de 48 000 euros
Siège social : Le Bourg
58300 VERNEUIL
429 424 161 RCS NEVERS

L'AGE du 28.11.2019 a décidé de transférer le siège social de « Le Bourg - 58300 VERNEUIL » au « 8 rue de la Nagère - 10410 SAINT PARRES AUX TERTRES » à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 429 424 161 RCS NEVERS fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de TROYES. Madame Nicole MARE, demeurant 8 rue de la Nagère - 10410 SAINT PARRES AUX TERTRES, est gérante de la société.

Pour avis La Gérance

AL585125642

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

SCI DOMAINE D'ANASTASIA
Société Civile immobilière,
au Capital de 1 000 Euros
1 Place de la Gare
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
450 609 516 RCS NEVERS

Le 09/12/2019, L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social 11 Rue de la Mare 21380 SAVIGNY-LE-SEC.

En conséquence la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Le représentant légal est Monsieur Nicolas WASYLEC demeurant 11 Rue de la Mare 21380 SAVIGNY-LE-SEC.

Pour avis.

AL585125661

SCI SOLILOIRE IMMO

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
au capital de 700 €
Siège social :
30 avenue Pierre Bérégovoy
58000 NEVERS
839 328 879 R.C.S. Nevers

Décision des associés du 9.12.2019

Transfert du siège social au 44 ter boulevard du Marechal Juin, 58000 NEVERS.

Dépôt au Tribunal de Commerce de NEVERS.

AL585125667

SCM BECLERE

SOCIETE CIVILE DE MOYENS
au capital de 141.823,32 €
Siège social :
30 avenue Pierre Bérégovoy
58000 NEVERS
778 474 445 R.C.S. Nevers

Décision de l'associée unique du 9.12.2019

Transfert du siège social au 44 ter boulevard du Marechal Juin, 58000 NEVERS.

Dépôt au Tribunal de Commerce de NEVERS.

AL585125668

SOLILOIRE

S.E.L.A.R.L. DE MEDECINS
au capital de 2.387.000 €
Siège social :
30 avenue Pierre Bérégovoy
58000 NEVERS
834 179 566 R.C.S. Nevers

Décision des associés du 9.12.2019

Transfert du siège social au 44 ter boulevard du Marechal Juin, 58000 NEVERS.

Dépôt au Tribunal de Commerce de NEVERS.

AL585125669

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SOCIETE LOUIS CHARPENET

Société par actions simplifiée
au capital de 29 500 € porté à 33 440 €
Siège social : REMERON (58000 SAINT ELOI)
NEVERS RCS 429 628 324

Aux termes d'une décision de la présidente en date du 30/10/2019, intervenue sur délégation de pouvoir consentie par une assemblée générale en date du 14/12/2017, le capital a été augmenté de 3 940 € par émission de 394 actions nouvelles de 10 € nominal, émises au pair.

En conséquence, l'article 7 des statuts est modifié comme suit :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention

Le capital social est fixé à 29 500 €.

Il est divisé en DEUX MILLE NEUF CENT CINQUANTE (2 950) actions intégralement souscrites et libérées.

Nouvelle mention

Le capital social est fixé à 33 440 €.

Il est divisé en TROIS MILLE TROIS CENT QUARANTE QUATRE (3 344) actions intégralement souscrites et libérées.

Pour avis

La présidente

AL585125425

➜ ADDITIF

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

SAS LES MATINS BLANCS

Au capital de 9 000 Euros
Siège social : 19 rue de la Préfecture
58 000 NEVERS
RCS de Nevers : 810942367

L'assemblée générale des associés, réunie le seize décembre 2019, à Nevers, a approuvé à l'unanimité les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de M Patrick TUPHÉ, liquidateur, et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes de liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Le liquidateu

AL585125687

➜ CONVOCATION

Société Coopérative Agricole des Eleveurs de Chevaux de Course « S.C.A.E.C.C. »
Siège Social : Haras de Cercy 2 rue des Haras - 58340 CERCY LA TOUR
RCS NEVERS 750 843 799
Agrément HCCA N°12032

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Les associés de la SCAECC sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 04 janvier 2020, à 09h30, au Haras de Cercy, 2 rue des Haras, 58340 Cercy la Tour, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1.Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;

2.Présentation des résultats financiers de l'exercice clos le 31 juillet 2019 ;

3.Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes ;

4.Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2019 ;

5.Quitus aux Administrateurs ;

6.Affectation du résultat ;

7.Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées conclues entre les administrateurs, certains associés de la Coopérative et décision à cet égard ;

8.Pouvoirs au Conseil d'Administration (investissements et emprunts) ;

9. Budget pour la formation des Administrateurs à la Gouvernance des Coopératives ;

10. Absence d'indemnité compensatrice des administrateurs ;

11. Renouvellement du quart des Administrateurs du collège des coopérateurs dont le mandat arrive à échéance : H. d'ARMAILLE ; J.F. MAGNIEN ; I. de ST ANTHOST ; Y. de SOULTRAIT ;

12. Siège vacant à pourvoir : élection d'un nouvel administrateur ;

13. Renouvellement des Administrateurs du collège des non-coopérateurs : Syndicat AQPS de la Nièvre représenté actuellement par Charles MAGNIEN ;

14. Constatation de la variation du capital social à la clôture de l'exercice ;

15. Questions diverses.

Ils ont la faculté de prendre communication, au siège social, des comptes annuels ainsi que du rapport du Conseil d'Administration se rapportant à l'exercice clos le 31 juillet 2019, des rapports du Commissaire aux Comptes, et du texte des résolutions qui vous seront proposées.

Le Conseil d'Administration.

AL585125653

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Avis d'enquête publique autorisation unique

SAS PARC EOLIEN DE LAIGNES

84 boulevard Sébastopol - 75003 PARIS

EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN SUR LA COMMUNE DE LAIGNES(21)

Par arrêté préfectoral n° 758 en date du 14 octobre 2019, sera ouverte une enquête publique sur la demande d' autorisation unique présentée par la SAS Parc Eolien de Laignes dont le siège social est situé 84 boulevard Sébastopol à PARIS (75003) , en vue d'obtenir du Préfet de la Côte d'Or:

- l' autorisation de construire au titre de l' article L421-l du code de l'urbanisme, une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent, comportant 10 aérogénérateurs de 200 mètres de hauteur totale et d'une puissance nominale maximale de 3 MW à 4,2 MW, soit d'une puissance installée de 30 à 42 MW et d'un poste de livraison constitué de 4 bâtiments préfabriqués, sur le territoire de la commune de LAIGNES (21) dans le département de la Côte d'Or ;

- l'autorisation d'exploiter ladite installation au titre de l'article LS12-1 du code de l' environnement ;

- l'approbation du projet de tracés des ouvrages de transport de l' électricité au titre de l' article L323- l l du code de l'énergie.

Cette installation est rangée sous la rubrique n° 2980 de la nomenclature des installations classées pour la protection de 1'environnement.

D'une durée de 38 jours, cette enquête est prescrite du **mardi 17 décembre 2019 à 9 heures au jeudi 23 janvier 2020 à 17 heures.**

Au terme de la procédure, une autorisation unique sera délivrée ou refusée. Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser les autorisations de construire et d'exploiter cette installation classée .

Par décision n° El 9000138/21 du 07 octobre 2019 du Président du Tribunal Administratif de Dijon, la commission d' enquête est composée comme suit :

Présidente :

Mme Chantal DUBREUIL Membres titulaires :

Mme Josette CHOUET LEFRANC

M. Gilles GIACOMEL

Pendant la durée de l' enquête , les pièces du dossier comprenant notamment une étude d'impact et l'a vis de la Mission Régionale d' Autorité environnementale de Bourgogne Franche-Comté seront déposées dans chaque lieu de l'enquête soit en mairies de LAIGNES (21), siège de l'enquête, COULMIER-LE-SEC (21), BALOT (21), NESLE-ET-MASSOULT (21) et JULLY (89) où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouve11ure.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur support papier à la préfecture de la Côte d'Or, Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l' Appui Territorial / Pôle environnement et urbanisme - section ICPE - 53 rue de la Préfecture à Dijon (21) - de 9h30 à 11h30 et de 14 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi ;

- sur le site internet de la préfecture pendant toute la durée de l' enquête :

http://www.cote-dor.gouv.fr/sas-parc-eolien-de-laignes-a8365.html

- sur support papier et sur un poste informatique en mairie de LAIGNES (21), siège de l'enquête aux jours et heures d'ouverture de la mairie, soit :

du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

et le samedi : de 09h00 à 12h00

- sur le registre dématérialisé mis en place, jusqu'au jeudi 23 janvier 2020 à l 7heures, à l'adresse suivante :

https://www.registre-dematerialise.fr/1723

Pendant la durée de l'enquête. le public peut transmettre et consigner ses observations et propositions écrites :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par un membre de la commission d'enquête, tenu à sa disposition dans chaque lieu de l' enquête soit en mairies de LAIGNES (21), siège de l'enquête, COULMIER-LE-SEC (21), BALOT (21), NESLE-ET-MASSOULT (21) et JULLY (89)

- sur le registre dématérialisé mis en place jusqu'au jeudi 23 janvier 2020 à l 7heures à l' adresse suivante :

https://www.registre-dematerialise.fr/1723

- par courriel jusqu'à la clôture de l' enquête, à l'adresse électronique suivante:

enquete-publigue-1723@registre-dematerialise.fr

- par voie postale à Mme Chantal DUBREUIL, Présidente de la commission d'enquête, en mairie de LAIGNES (21330), 2 place Victor-Gat, **avant la clôture de l'enquête soit au plus tard le jeudi 23 janvier 2020 jusqu'à 17heures.**

- Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de

l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête (article LI23-11 du code de l'environnement).

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public aux jours et heures précisés ci-dessous :

- Mairie de LAIGNES (21330) - siège de l'enquête - 2, place Victor-Gat

Mardi 17 décembre 201 de 09h00 à 12h00 Vendredi 27 décembre 2019 de 14h00 à 17h00 Jeudi 09 janvier 2020 de 09h00 à 12h00 Samedi 18 janvier 2020 de 09h00 à 12h00 Jeudi 23 janvier 2020 de 14h00 à 17h00

- Mairie de COULMIER-LE-SEC (21400)- 1, place de l'Eglise

Mardi 17 décembre 2019 de 14h00 à 17h00

- Mairie de BALOT (21330) - 6 rue d' en Haut

Jeudi 19 décembre 2019 de 09h00 à 12h00

- **Mairie de NESLE-ET-MASSOULT (21330)-** l place de l'Eglise

Jeudi 19 décembre 2019 de 13h30 à 16h30

- Mairie de JULLY (89160)- {l rue de la mairie} Vendredi 03 janvier 2020 de 13h30 à 16h30 Jeudi 09 janvier 2020 de 13h30 à 16h30

Dès le dépôt par la commission d'enquête, du rapport, de ses annexes et de ses conclusions motivées sur le projet de la SAS Parc Eolien de Laignes relatif à l' ex p loitation d'un parc éolien sur la commune de Laignes (21), les copies de ces pièces seront mises sans délai à disposition du public pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête :

• en mairies de LAIGNES (21), siège de l'enquête, COULMIER-LE-SEC (21), BALOT (21), NESLE-ET-MASSOULT(21) et JULLY (89)

• à la préfecture de la Côte d' Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l' Appui Territorial / Pôle environnement et urbanisme - section ICPE - et sur le site internet de la préfecture

http://www.cote-dor.gouv.fr/sas-parc-eolien-de-laignes-a8365.html

Des renseignements sur le projet peuvent être également demandés auprès de:

M. Laurent LAMOUR, Responsable Développement Nord-Est (Basé à Dijon -21)

VOLTALIA

Tél. : 04.42.53.53.80- Mobile : 07 84 29 26 56

LE PREFET

Pour le Préfet et par délégation ,

La Cheffe du Pôle environnent et urbanisme

AL585125486

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Maître Dominique MARTIN Notaire à NEVERS (58000) 1 rue Saint Martin CRPCEN n°58002

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :

Monsieur Daniel, René GAMET, retraité, et Madame Michelle, Violette, Isabelle COLLET, en invalidité, son épouse, demeurant ensemble à LIMON (58270) 16 rue de la Basse Cour.

Monsieur est né à NEVERS (58000) le 18 mai 1955,

Madame est née à LUTHENAY-UXELOUP (58240) le 19 janvier 1958.

Mariés à la mairie de CHANTENAY-SAINT-IMBERT (58240) le 29 avril 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle.

Notaire rédacteur de l'acte : Maître Dominique MARTIN.

Date de l'acte : 12 décembre 2019.

Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.

POUR AVIS EN MENTION

Maître Dominique MARTIN,

Notaire.

AL585125671

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Selarl Isabelle MAUGUERE Avocat au Barreau de NEVERS 23 rue Gambetta 58002 NEVERS Tél.03.86.71.88.55 Fax 03.86.57.65.31 Email : scptmavocats@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le MARDI 21 JANVIER 2020 A 10 heures 30

Au Tribunal de Grande Instance de NEVERS, Palais de Justice de ladite Ville, Place du Palais et à compter du 1er janvier 2020 au Tribunal Judiciaire de NEVERS, siégeant en matière de saisies immobilières, Place du Palais 58000 NEVERS (Nièvre).

Commune de COSNE-COURS-SUR-LOIRE (Nièvre), 8 Chemin de la Chapelle Sainte Brigitte :

1°) une maison d'habitation comprenant :

- au rez-de-chaussée : entrée, salle à manger, cuisine, deux chambres, salle de bains, WC, dégagement,

- à l'étage : deux chambres, grenier.

Chauffage : poêle à bois et chaudière à fuel.

Grange à la suite – Terrain attenant.

Le tout cadastré section BM, numéros :

- 94 « Les Guérins » pour une contenance de 07 ares 59 centiares,

- 95 « 8 Chemin de la Chapelle Ste Brigitte » pour une contenance de 01 are 90 centiares,

- 96 « Les Guérins » pour une contenance de 10 ares 32 centiares,

- 483 « Les Guérins » pour une contenance de 01 are 35 centiares,

- 490 « Les Guérins » pour une contenance de 02 ares 32 centiares.

2°) Partie de la cour commune cadastrée section BM numéro 492 « Les Guérins » pour une contenance de 02 ares 15 centiares.

Bien occupé.

MISE A PRIX : VINGT CINQ MILLE EUROS (25 000,00 €).

La vente ne pourra être renvoyée qu'en cas de force majeure ou à la demande éventuelle de la Commission de Surendettement.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.

Fait à NEVERS le 16 décembre 2019

Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.

Pour tous renseignements s'adresser:

- au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant 23 rue Gambetta – Tél : 03.86.71.88.55.

- au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de NEVERS et à compter du 1er janvier 2020 du Tribunal Judiciaire de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé.

Les visites seront effectuées par la Selarl V2H huissiers de justice à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) Tél : 03.86.28.03.19 le mercredi 08 janvier 2020 à 14 H 30 sur place.

AL585125499

➜ MODIFICATION DE STATUTS

EARL DES RIOTS

Les Riots 58320 POUGUES-LES-EAUX Au capital social de 103 284,21 euros RCS NEVERS - N°317 722 700

Par acte SSP du 31 octobre 2019, il a été procédé à la démission de la gérance de M. DELBAR Jean-Michel, à son remplacement à la gérance par M. THOMAS Vincent, demeurant 3 Le Montot - 58270 Ville-Langy et au transfert du siège social au 3 Le Montot - 58270 Ville-Langy. Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis. La gérance

AL585125604

GAUGER MECANIQUE

SARL transformée en SAS au capital de 40 000 € 6 RUE JOSEPH BOIGUES 58300 DECIZE R.C.S. NEVERS 352 475 370

Délibération du 01/12/2019: L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

La cession d'actions au profit des tiers doit être autorisée par la Société.

Dominique GAUGER, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par un Président, à savoir M. Dominique GAUGER dt 7 Le Fer de Brou 58390 DORNES

Pour avis

Le Président

AL585125633

PROPOS IMMOBILIERS

EURL au capital de 20.000 € 5, quai de Loire 58300 DECIZE RCS Nevers : B 539 570 028

Comme suite à la cession de la totalité des parts sociales de la société intervenue le 27/11/2019, enregistrée à Nevers le 04/12/2019, et à la démission du gérant, une assemblée générale extraordinaire en date du 27/11/2019, a décidé de modifier l'article 8 des statuts qui sera libéllé de la façon suivante :

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de VINGT MILLE EUROS (20.000 €)

Il est divisé en deux cents parts de cent euros, attribuées en totalité à l'associé unique.

Par suite de la cession, intervenue le 27/11/2019, de la totalité des 200 parts constituant le capital social, entre Monsieur Bernard FARRENQ et Monsieur Pascal BOILEAU, Monsieur Pascal BOILEAU est le seul propriétaire desdites parts et associé unique de la société à compter de ce jour.

Monsieur Pascal BOILEAU a été nommé gérant à compter du 27/11/2019 pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus conformément aux statuts en remplacement de Mr Bernard Farrenq, démissionnaire.

Le gérant

AL585125636

3O2AI

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 € Siège social : 18 rue Molière 58000 NEVERS 845 111 095 RCS NEVERS

Il résulte des délibérations de l'assemble générale extraordinaire du 10 décembre 2019, les mentions ci-après à publier :

Ancienne Présidente

Mme Estelle FOURNIER - 17 rue Fernand Chalandre - 58000 NEVERS

Nouveau Président

M. David FOURNIER - 17 rue Fernand Chalandre - 58000 NEVERS

Pour avis, le Président

AL585125649

NATURA

SARL transformée en SAS au capital de 25 000 € réduit à 22 000 € Ancien siège social : 2, rue d'Hanoï 58000 NEVERS Nouveau siège social : 2, rue des Grands Prés 58660 COULANGES LES NEVERS 528 849 847 RCS NEVERS

- Aux termes des décisions de la Gérance du 16/09/2019, le siège social a été transféré de NEVERS (58) - 2, rue d'Hanoï à COULANGES LES NEVERS (58) - 2, rue des Grands Prés à compter du même jour.

- Aux termes des décisions de la Gérante du 14/11/2019 et d'un acte ssp du 14/11/2019, il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du même jour :

- Forme :

Ancienne mention : SARL

Nouvelle mention : SAS

- Capital social :

Ancienne mention : 25 000 €

Nouvelle mention : 22 000 €

- Administration :

Ancienne mention : Gérante : Mme Aude SIVEL dt à SAINT ELOI (58) – Domaine du Pavillon Trangy

Nouvelle mention : Présidente : Mme Aude SIVEL susnommée

Admission aux assemblées et droit de vote

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.

Agrément

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis

AL585125684

➜ VENTE

Me Christophe ROBERT Notaire à NEVERS (Nièvre)

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Christophe ROBERT, Notaire à NEVERS, le 29 novembre 2019, enregistré à NEVERS 1, le 10 décembre 2019 Dossier 2019 00029330 référence 5804P01 2019 N 00727, a été cédé un fonds de commerce par la SARL HOTEL BEAUSEJOUR, au capital de 7622,45 Euros, siégeant à NEVERS (58000), 5bis, rue Saint Gildard, immatriculée au RCS de NEVERS n° 429.000.672, au profit de la SAS BEAUSEJOUR, au capital de 1.000,00 Euros, siégeant à NEVERS (58000), 5bis, rue Saint Gildard, immatriculée au RCS de NEVERS n°853.247.799, un fonds de commerce d' EXPLOITATION DE TOUT HOTEL DE TOURISME RESTAURATION exploité à NEVERS (58000), 5 Bis rue Saint Gildard, connu sous le nom HOTEL BEAUSEJOUR, immatriculé au RCS de NEVERS n° 429.000.672.- PROPRIETE – JOUISSANCE : jour de la signature – PRIX QUATREVINGT- CINQ MILLE EUROS (85.000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour SOIXANTE-SIX MILLE HUIT CENT QUINZE EUROS (66.815,00 EUR), et au matériel pour DIX-HUIT MILLE CENT QUATRE-VINGT-CINQ EUROS (18.185,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à l'Etude de Me ROBERT, Notaire à NEVERS, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire.

AL585125672

➜ CESSION

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre) 2, Rue Lafayette

AVIS

Suivant acte reçu le 11/12/2019, Mr Bruno VERGEZ-MASSE, né à SANNOIS (Val d'Oise), le 01/01/1964 demeurant à COSNE COURS SUR LOIRE 58200, 2 Bis Rue Emile Combes a cédé à la SASU «NORTON CLUB» dont le siège est situé 2 Bis Rue Emile Combes au RCS de Nevers n°879245496, un fonds de commerce de bar, pub, restaurant sis 2 Bis rue Emile Combes 58200 COSNE COURS SUR LOIRE. Moyennant le prix de 60 000,00euros, s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 38 000euros et 22 000,00euros pour les éléments corporels. La propriété et l'entrée en jouissance a eu lieu le jour de la signature de l'acte authentique. Les oppositions seront reçues dans les formes légales en l'Etude du notaire.

AL585125644

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

Notaires

SELAS PIERRE JOURDIER – MARIE CHERAMY – JEAN-CHARLES REROLLE Notaires associés 3, rue Henri Barbusse 58000 NEVERS

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire associée de la SELAS PIERRE JOURDIER – MARIE CHERAMY – JEAN-CHARLES REROLLE, titulaire d'un Office Notarial à NEVERS (Nièvre), 3, rue Henri Barbusse, le 3 décembre 2019 enregistré au SPFE de NEVERS le 6 décembre 2019 dossier 2019 0028930 réf. 5804P01 2019 N 00721,

Monsieur Kasim KAYGUSUZ, né à DERESINEK (Turquie), le 13 mai 1966 et Madame Emine SAHIN, née à SANDIKLI (Turquie), le 2 février 1973 son épouse, demeurant ensemble à NEVERS (58000), 1, rue du Portugal - Escalier 1, étage 3, porte 198,

Ont vendu à Monsieur Karen ATSHEMYAN, demeurant à NEVERS (58000), 3, impasse Mohler, Né à EREVAN (Arménie) le 14 décembre 1976, époux de Madame Anzhela SAROYAN,

Un fonds de commerce de restauration rapide sur place ou à emporter, exploité à NEVERS (Nièvre), 1 rue François Mitterrand connu sous le nom de « COUP'FAIM ».

Moyennant le prix de : DEUX MILLE EUROS (2 000,00 €), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CINQ CENTS EUROS (500,00 €),

- aux éléments corporels pour MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 €).

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'étude de NEVERS (Nièvre), 3 rue Henri Barbusse, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour avis unique.

AL585125679

➜ NON DISSOLUTION

EUROP'AUTO VV

SARL au capital de 10 000 € Pont Saint Ours 58660 COULANGES LES NEVERS RCS NEVERS 801 673 195

Décision du 28/09/2019: L'associé unique a décidé :

_ statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

_ une augmentation du capital social de 50 000 euros par compensation, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 10 000 €

Nouvelle mention :

Capital social : 60 000 €

Pour avis La Gérance

AL585125666

Alciat-Juris Société d'avocats

ALCIAT-JURIS SELARL D'AVOCATS Maître Anne NEYRET, spécialiste en droit des sociétés Siège Social : BOURGES 4 rue Porte Jaune Cab. Sec. : VIERZON 5 ter rue de la Gaucherie NEVERS - 6 rue Hoche

AVIS DE NON DISSOLUTION

SORAMA Société par actions simplifiée à associée unique au capital de 90 000 euros Siège social : 10, route de Paris La Blouse Longue 58640 VARENNES VAUZELLES RCS NEVERS 342 528 643

Selon décision extraordinaire de l'Associé unique du 13/12/2019, statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de Commerce, il a été décidé la poursuite de l'activité.

Pour avis,

Le Président

AL585125683

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL MONTARON

En liquidation société civile au capital de 67 155 euros Siège de liquidation : 58110 DUN sur GRANDRY R.C.S. NEVERS - N° 326.506.268

L'assemblée générale réunie le 1er décembre 2019, a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 30 novembre 2019, déchargé M. Thierry Montaron de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers. Pour avis, le liquidateur.

AL585125625

EARL DES ACACIAS

Société civile en liquidation au capital de 80 238,60 euros Les Bordes 58420 NEUILLY RCS NEVERS - 320 369 457

Aux termes d'une délibération du 30 novembre 2019, la collectivité des associés de l'EARL des ACACIAS a décidé la dissolution de la société à compter du 30 novembre 2019. Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Bruno VERRIER et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL des ACACIAS en liquidation, lieu du siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis. Le liquidateu

AL585125635

SOCIÉTÉ SAS RP CONSEIL

Société par actions simplifiées en liquidation Capital: 20 000 € Siège social: 2 ter rue du bois d' Ardenet 58000 NEVERS R.C.S NEVERS B 419 416 151

L'assemblée générale ordinaire des associés, en date du 30 novembre 2019 :

Approuve les comptes de liquidation.

Donne quitus au liquidateur de sa gestion.

Clôture les opérations de liquidation

Le liquidateur amiable nommé est Mr Rémy PICHON.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la clôture de la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.

AL585125637

CLOTURE DE LIQUIDATION

SOCIETE COSNOISE D'ELECTRICITE Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 9 146,94 euros Siège : 6, Rue Pasteur, 58200 COSNE SUR LOIRE Siège de liquidation : 39 rue du Clos des Roches, 58180 MARZY RCS NEVERS 312 990 179

L'AGE réunie le 18.11.2019 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Christophe DUMONT demeurant 39 rue du Clos des Roches 58180 MARZY de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateu

AL585125640

NOTAIRES DE BEAUCE 3 PLACE GEORGES CLEMENCEAU 28310 JANVILLE EN BEAUCE

SCI LA CHENAIS

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 novembre 2019 de la «SCI LA CHENAIS», société civile immobilière au capital de 1 524,49 Euros, dont le siège social est à SAINT HONORE LES BAINS (58360) 46 Avenue Eugène Collin, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 419 823 596, les associés ont décidés la dissolution de la SCI, donnent tous pouvoirs à Madame Anny CHAUVAUX demeurant: SOUGE 41800 5 Grande voie et Monsieur Xavier CHAUVAUX, demeurant à SAINT HONORE LES BAINS (58360) 46 rue Eugène Collin, le siège de la liquidation est fixé en l'étude de Maître JEANSON Patricia, notaire associé de la SELARL «NOTAIRES DE BEAUCE» à Orgères en Beauce (28140) 1bis Place Sainte Barbe. POUR AVIS. Me JEANSON, {SCI03S:20}}

AL585125655

Notaires

Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS 3 Rue Henri Barbusse 58000 NEVERS

SCI DU PETIT SICHAMPS

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, suivant procès-verbal en date du 2 décembre 2019, la dissolution anticipée de la société civile immobilière SCI DU PETIT SICHAMPS, au capital de 1.524,49 Euros, ayant son siège social à SICHAMPS (58700), 12 route de Nevers, identifiée sous le numéro SIREN 330316985 RCS NEVERS, à compter du 2 décembre 2019, désigné en qualité de liquidateur, Monsieur Michel Pierre VIEILLARD, demeurant à SICHAMPS (58700), Petit Sichamps et fixé l'adresse de correspondance à SICHAMPS (58700), Petit Sichamps, chez le liquidateur.

Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

Pour avis Maître Marie CHERAMY

AL585125657

GAEC DE BRIOTTE

Briotte – 58330 Saint Saulge Au capital de 204 693,30 € RCS Nevers – 326 314 267

Suivant procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2019, les associés ont décidé la dissolution du GAEC de BRIOTTE au 31 décembre 2019.

Monsieur et Madame CLERC Pascal et Evelyne sont nommés liquidateurs.

Le siège de liquidation est fixé à Briotte – 58330 Saint Saulge.

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :

Briotte – 58330 Saint Saulge.

L'acte de dissolution sera communiqué à la Formation Spécialisée GAEC de la CDOA.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce

de Nevers.

Pour avis. Les liquidateurs

AL585125675

GAEC PAQUERIAUD G ET A

Société civile au capital de 285 000 euros Siège social : Rigny 58170 TAZILLY RCS NEVERS 448 866 434 AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE Suivant AGE du 04/12/19, il est décidé la dissolution anticipée du GAEC PAQUERIAUD G et A à compter du 01/12/19 et sa mise en liquidation amiable. M. PAQUERIAUD Gilles et M. PAQUERIAUD Arnaud domiciliés « Rigny» 58170 TAZILLY quittent leurs fonctions de gérants et sont nommés liquidateurs. Ils disposent des pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation. Correspondance adressée au siège de la liquidation à « Rigny » 58170 TAZILLY Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS (58). Pour avis Les Liquidateurs

AL585125678

JACK MORIN

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 262 000 € Siège social : 7 Bis, Rue de l'Industrie 58440 MYENNES 477 846 620 RCS NEVERS

L'AGO du 19/11/2019 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé de son mandat de liquidateur M. Jack MORIN dt à MYENNES (58) – 7 Bis, rue de l'Industrie, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 30/09/2019. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

AL585125680

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 18/11/2019, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination: BARIS 58 Objet social: Exploitant forestier Siège social: 10 rue Roland Champenier, 58000 Nevers. Capital: 1000 € Durée: 99 ans Gérance: M. APAK SEDRETTIN, demeurant 10 Rue Roland Champenier, 58000 Nevers Immatriculation au RCS de Nevers

AL585125549

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SJB ENTREPRISES

Forme sociale : SAS

Capital social : 282 240 €

Siège social : 30-32, rue Eugène Perreau – ZA du Parc – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

Objet social : Acquisition, gestion et cession de toutes valeurs mobilières, parts sociales et tous instruments financiers – Prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés – Prestations de services de toutes sortes pour ses filiales et participations

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : M. Sébastien BERTO dt à DONZY (58) – 1, rue des Iris – La Petite Brosse

Directeur Général : Mme Jessy BERTO dt à DONZY (58) – 1, rue des Iris – La Petite Brosse

Immatriculation : RCS de NEVERS

AL585125634

SCP DINET et Associés Notaires à Clamecy (Nièvre), 24, rue Marie Davy

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Guillaume DINET, notaire à CLAMECY, le 7 décembre 2019, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : DU MERISIER

Forme : SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE

Capital Social : CENT EUROS (100,00 euros)

Siège Social : ARCES DILO (Yonne), 2 rue des Granges - le Merisier

Objet Social :

- l'acquisition, la gestion, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédit (dont crédit-bail), prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles

d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de SENS.

Gérance : Monsieur Xavier FOSSAT et Madame Dorothée BLOEM, demeurant à ARCES DILO (Yonne), 2 rue des Granges - le Merisier.

Pour Avis, Maître Guillaume DINET.

AL585125643

Notaires

ME CHERAMY
3 rue Henri Barbusse
BP 634
58006 NEVERS CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS (Nièvre), 3, rue Henri Barbusse, le 10 décembre 2019, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

DENOMINATION : « HUMALO ».

FORME : Société civile immobilière

CAPITAL SOCIAL : CINQ CENTS EUROS (500,00 €), divisé en 50 parts de DIX EUROS (10,00 €) chacune

SIEGE SOCIAL : NEVERS – 22 rue Paul Vaillant-Couturier.

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers.

DUREE : 50 années à compter de la date de son immatriculation au RCS.

RCS : NEVERS

APPORTS :

1) Monsieur Franck Marcel **TABANELLI**, demeurant à NEVERS (58000), 22, rue Paul Vaillant Couturier,

Apport en numéraire de la somme de 250,00 Euros.

2) Madame Aurélie **TABANELLI née MARCEAU**, demeurant à NEVERS (58000), 22, rue Paul Vaillant Couturier,

Apport en numéraire de la somme de 250,00 Euros.

GERANCE :

Sont nommés en qualité de premiers gérants de la société :

Monsieur Franck TABANELLI

Madame Aurélie TABANELLI née MARCEAU

IMMATRICULATION :

La société sera immatriculée au RCS de NEVERS.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Librement cessibles ou transmissibles entre associés et soumises à agrément dans les autres cas.

Pour Avis, Maître Marie CHERAMY

AL585125647

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 11.12.2019, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CHEZ REZAN.

Enseigne : LILA KEBAB.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 2 000 euros.

Siège social : 2 rue de la République 58300 DECIZE.

Objet social : restaurant, pizzéria, kébab, fabrication de kébabs, pizzas et plats à emporter et à consommer sur place.

Durée : 99 années.

Gérant : Monsieur Manale ABDULGHANI, Demeurant 35, rue d'Estutt de Tracy 58000 NEVERS.

Immatriculation : au RCS de NEVERS.

Pour avis. La Gérance.

AL585125650

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : A.M.C. INVESTISSEMENT

Forme sociale : SAS

Capital social : 60 000 €

Siège social : 5, avenue du Champ du Seigneur – 58400 LA CHARITE SUR LOIRE

Objet social : Acquisition, gestion et cession de toutes valeurs mobilières, parts sociales et tous instruments financiers – Prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés – Prestations de services de toutes sortes pour ses filiales et participations

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : M. Alexis DUPONT dt à LA CHARITE SUR LOIRE (58) – 5, avenue du Champ du Seigneur

Immatriculation : RCS de NEVERS

AL585125651

AVIS DE CONSTITUTION

«Avis est donné de la constitution d'une société par actions simplifiée par acte sous seing privé en date du 10 décembre 2019 : MFGIP2A présentant les caractéristiques suivantes: FORME : Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle DENOMINATION : MFGIP2A SIEGE SOCIAL : 19, avenue Jean Jaurès 58160 IMPHY OBJET : en France, dans les départements, territoires et états de l'union européenne, et à l'étranger : - tous travaux liés à la photographie, l'image - commercialisation des développements et des tirages sur tous supports - expertise dans le domaine de la photographie, l'image - le conseil, le service, l'accompagnement et la formation pour des particuliers et/ou des personnes morales, dans les domaines les plus larges et les plus divers dont la gestion administrative ou financière, le développement de projet, de compétences, - Formation ; coaching ; animation ; élaboration de plan d'accompagnement ; plan ; action ; diagnostiques auprès des entreprises industrielles, artisans, commerçants ou organismes divers ; DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés CAPITAL : 1 000 EUROS Apports en numéraire : 1 000 EUROS PRESIDENCE : Monsieur MARTIN Florent demeurant 26, rue des Bleuets (76450) CANY BARVILLE TRANSMISSION DES ACTIONS : la cession des actions de l'associée unique est libre IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés du NEVERS. Pour Avis Le Représentant Légal»

AL585125654

AVIS DE CONSTITUTION

ACTE SOUS SEING PRIVE DU 11 DECEMBRE 2019

FORME : Société à Responsabilité limitée

DENOMINATION : MENUISERIE BRADE

SIEGE SOCIAL : GUIPY (Nièvre) – 24 bis, rue Saint Jacques de Compostelle

OBJET : - l'achat, la vente, la fabrication, la pose de menuiseries, meubles, ébénisterie, serrurerie, vitrerie, volets roulants, dépannage sur menuiseries, - la vente et la pose d'automatismes.

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 9.990 euros

CO-GERANCE :

- Madame Laëtitia, Stéphanie BRADE demeurant à MOUSSY (Nièvre) – 1, impasse du Tranchy,

- Monsieur Jérôme, Ludovic, René BRADE demeurant à EPIRY (Nièvre) – 14 rue Maréchal Vauban,

- Monsieur Grégory BRADE demeurant à SAINT REVERIEN (Nièvre) – 2 Breches,

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS

Pour avis : les cogérants

AL585125660

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. En date du 24/07/18 à Soucy (89), il à été constitué une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : Global Securicor, siège au 47 bis Rue Henri Bouquillard BP80009 à Nevers 58022

Objet: la surveillance et la sécurité des personnes et des biens durée 99 ans capital 20€. Gérance Mr N'Dri Kouassi Konan Stéphane demeurant au 25 av.pierre Bérégovoy 58000 Nevers

AL585125663

HENRI MAUGARS EXPERTISES

Par acte SSP du 11/11/2019 il a été constitué une **SASU** dénommée:

HENRI MAUGARS EXPERTISES

Siège social : l'atelier 58160 CHEVENON

Capital : 5.000 €

Objet : Réalisation d'expertises foncières et agricoles.

Président : MAUGARS Henri l'atelier 58160 CHEVENON

Transmission des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS

AL585125665

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : GIMS LOCATION

Forme sociale : SAS

Capital social : 100 €

Siège social : 2, Place du Commandant Boidot – 58500 CLAMECY

Objet social : Activité d'administrateur d'immeubles : gestion locative, gestion immobilière, syndic de copropriété

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : M. Stéphane MACHEDA dt à CLAMECY (58) – 2, Place du Commandant Boidot

Immatriculation : RCS de NEVERS

AL585125670

SCI MADIPADELS

Aux termes d'un ASSP en date du 10/12/2019, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI MADIPADELS

Objet social : Achats, locations, ventes de biens immobiliers

Siège social : 29 Rue Du Général De Gaulle, BP7, 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

Gérance : Madame PEREIRA DE MIRANDA NADEGE, demeurant 29 Rue Du Général De Gaulle, BP7, 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés. Cette restriction ne s'applique pas aux cessions faites entre associés, ou par un associé à son conjoint, un ascendant ou descendant.

PEREIRA DE MIRANDA NADEGE

AL585125676

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à CHATILLON EN BAZOIS du 13/12/19, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

- Dénomination sociale : CABINET GOUTORBE EXPERT FORESTIER

- Siège social : Usages de Chatillon - 58110 CHATILLON EN BAZOIS

- Objet social : l'exercice de la profession d'expert-forestier

- Durée de la Société : 99 ans

- Capital social : 150 000 euros (en nature)

- Gérance : Mr Benjamin GOUTORBE demeurant Usages de Chatillon - 58110 CHATILLON EN BAZOIS

Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS

AL585125677

YONNE

➜ SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Etude de Maître Lucile DUMAIRE, notaire à THORIGNY SUR OREUSE (Yonne) 2 Route de Nogent AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL- Délai d'Opposition Article 1007 du Code Civil – Article 1378-1 Code de Procédure Civil Loi n°2016-1547 du 18 Novembre 2016 Aux termes d'un testament fait en la forme olographe en date à SAINT MARTIN SUR OREUSE du 03 Mai 2010, déposé au rang des minutes de Maître Lucile DUMAIRE, notaire à THORIGNY SUR OREUSE (Yonne) suivant acte de dépôt et de description du testament du 05 Novembre 2019, Monsieur Eugène Auguste Louis MARTEL, en son vivant Retraité, veuf, non remarié, de Madame Rozalia GOGA, demeurant à THORIGNY SUR OREUSE (Yonne), La Borde - 7 Grande Rue - Saint-Martin-sur-Oreuse, né à SAINT CYR DU BAILLEUL (Manche), le 21 août 1931 et décédé à SAINT VALERIEN (Yonne), le 25 juillet 2019 a institué des légataires universels. Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains de Maître Lucile DUMAIRE, notaire à THORIGNY SUR OREUSE (Yonne) 2 route de Nogent en charge du règlement de la succession dans le délai d'un mois suivant la réception par le greffe du Tribunal de Grande Instance de SENS de la copie authentique dudit procès-verbal et copie figurée du testament. Pour avis Le notaire

AL895126177

Notaire

Laurent FRANCIN - Stéphanie FAIVRE FRANCIN & Elise LAROCHE SAUTEREL
Notaire Associés

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date à SENS (89100) du 23/03/2012, déposé au rang des minutes de Maître Elise LAROCHE SAUTEREL, notaire associé à AUXERRE (89000), 10 bld Davout, suivant acte contenant procès-verbal d'ouverture de testament en date du 16/12/2019, Monsieur Daniel SOURIS, demeurant à SENS (89100), 14 rue André Gâteau, célibataire, né à SAINT DENIS (97400) le 2 juin 1933, décédé à SENS (89100) le 28 mai 2019, a institué un légataire universel.

Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains dudit notaire chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du TGI de SENS de la copie authentique du procès-verbal susvisé et de la copie figurée de ce testament.

Pour avis, le notaire.

AL895126259

➜ NOMINATION

KAUFEL S.A.

Société Anonyme
au capital de 3.351.853,90 €
Siège social : Route de Saint Martin d'Ordon – 89330 Piffonds
R.C.S. Sens 562 077 230

Le Conseil d'Administration en date du 2 décembre 2019 a décidé de nommer :

- en qualité de Président Directeur Général, Monsieur Jacques MULBERT, demeurant 15 boulevard des Plants 78860 Saint-Nom-La-Bretèche, en remplacement de Monsieur Andrea CASTELLA, à compter de ce jour et pour la durée du mandat d'Administrateur restant à courir de son prédécesseur

- en qualité d'Administrateur, Madame Claude TOFFIN, demeurant 22 rue du Clos Lacroix, 95130 Le Plessis Bouchard, en remplacement de Monsieur Andrea CASTELLA, à compter de ce jour pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur et sous réserve de ratification par la plus prochaine Assemblée Générale.

Mention sera faite au Greffe de Sens.

AL895126184

MANAVA

SAS au capital de 71 300 euros

Siège social : Route Nationale 6 89300 CHAMPLAY

507 050 284 RCS SENS

Le 27 Septembre 2019, l'Associée unique a nommé en qualité de Commissaires aux Comptes :

- Titulaire : le cabinet AUDITIS, sis 113 Rue des Grands Crus Loché, CS 80001 – 71017 MACON CEDEX en remplacement de M. Arnaud ROUGAGNOU,

- Suppléant : M. Sylvain CASTELLANI, domicilié Le Capitole, 33 Rue des Oiseaux, BP 8025 – 71306 MONTCEAU-LES-MINES CEDEX en remplacement de la société A4 PARTNERS.

AL895126223

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

1000 BORNES

Aux termes d'une décision unanime en date du 4 novembre 2019, la collectivité des associés de 1000 BORNES, SAS au capital de 10000 euros ayant son siège social 12 Rue de la Côte d'Or 89160 JULLY, immatriculée 853070209 RCS AUXERRE a décidé de le transférer du 12 Rue de la Côte d'Or 89160 JULLY au 27 Rue de la Liberté 21500 MONTBARD à compter du 4 novembre 2019 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Présidente.

AL895125868

SOCIETE CIVILE DE LA PORTE NOËL

Société civile au capital de 100 000,00 euros Siège social : 2 rue des Juifs - 89800 CHABLIS RCS AUXERRE 533 188 330 Aux termes d'une délibération en date du 1er novembre 2019, l'assemblée générale extraordinaire : – A transféré le siège social au 1 rue Porte Noël, 89800 CHABLIS, – A nommé en qualité de gérant, en remplacement de Monsieur William FEVRE, décédé le 19 juin 2019, Madame Aurèle FEVRE, demeurant 102 avenue du Général Leclerc, 75014 PARIS. Pour avis, la gérance.

AL895126183

MACONNERIE DE L'YONNE

SAS au capital de 100 €Siège social : 9 route de chevillon, Prunoy89120 CHARNY-ORÉE-DE-PUISAYE842 673 584 RCS SENS

Transfert de siège

Aux termes de l'AG du 30/10/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 1 Rue des Sables 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE à compter du 01/10/2019.

L'article 189162 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de SENS.

AL895126185

CONSEIL ET ASSISTANCE SYSTEMES

Société par actions simplifiée
à associé unique au capital de 1.500 €
Siège : place Jean de Vienne
14600 HONFLEUR
812217461 RCS de LISIEUX

Par décision de l'associé unique du 12/12/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 175 Allée des Jonquilles 89110 SOMMECAISE.

Président: M. NOURICHARD Jérôme 175 allée des Jonquilles 89110 SOMMECAISE

Radiation au RCS de LISIEUX et ré-immatriculation au RCS de SENS.

AL895126222

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

JL OUEST

SASU au capital de 3 610 000 euros

21 Rue de l'Europe 89100 MAILLOT

RCS SENS 823 700 851

Aux termes du PV d'AGE du 06/12/2019 la société susvisée a décidé de transférer son siège social de MAILLOT (89100) 21 rue de l'Europe au LE MANS (72000) ZIS-32 Boulevard Pierre LEFAUCHEUX à compter de cette date et pour une durée illimitée.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de LE MANS.

Pour avis,

LA PRESIDENCE

AL895126239

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

LA GRANGE D'EUGENIE

Au terme d'une décision en date du 25 septembre 2019, l'assemblée générale extraordinaire de LA GRANGE D'EUGENIE, société civile immobilière, au capital de 291500 euros, dont le siège social est situé 6 Les Delomas Perreux 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE, immatriculée 441 684 800 RCS SENS, a décidé de réduire le capital social de 291500 euros à 93500 euros par réduction de la valeur nominale de chaque part sociale. Ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à deux cent quatre-vingt-onze mille cinq cent euros (291500 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à cent quatre-vingt-dix-huit mille euros (93 500 euros)

Mention sera faite au greffe de SENS

Pour avis

La Gérance

AL895125571

ETUDE DE MAÎTRE JEAN-MARIE ODIN,
NOTAIRE À VERMENTON (YONNE),
PLACE DE L'EGLISE

AVIS DE RÉDUCTION DE CAPITAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Marie ODIN , Notaire à VERMENTON (Yonne),

Place de l'Eglise , le 27 novembre 2019, en cours d'enregistrement , a été effectuée une

réduction de capital social suite à retrait d'associé et rachat de ses parts de la société

GROUPEMENT FORESTIER DE LA CHENAIE, dont le siège social est à APPOIGNY (89)

2 impasse de l'étang, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE

sous le numéro 331278713

L'ancien capital est de 7.439.624,58 Eur.

Le nouveau capital est de 7.437.337,84 Eur

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des

sociétés de AUXERRE.

Pour avis

Le notaire

AL895126182

SCEA LES HORSES PATURES

L'AGE du 29.11.2019 des associés de la SCEA LES HORSES PATURES au capital de 1.000 €, siège social à EPINEAU-LES-VOVES (89000) 6, rue des Ecoles, 434 057 063 RCS SENS, a décidé de réduire le capital d'une somme de 500€ et de le porter ainsi de 1.000€ à 500€ par annulation de 50 parts d'un montant nominal de 10€. Ancienne mention publiée : Capital : 1.000€; Nouvelle mention : Capital 500€.

AL895126211

SENSO

Société par actions simplifiée

Au capital de 115.964.286,00 €

Siège social : 8 Quai Jean Moulin

89100 SENS

503 143 224 RCS SENS

Suivant décisions de l'Associé Unique en date du 08 octobre 2019 et décisions du Président en date du 14 novembre 2019, le capital social à été successivement réduit : De la somme de 8 535 239 € le ramenant 115 964 286 € à 107 429 047 € ; De la somme de 43 912 851 € en le ramenant de 107 429 047 € à 63 516 196 €. Les articles 6 et 7 des Statuts ont été modifiés en consequence. Mention sera faite au RCS de SENS. Pour avis.

AL895126229

➜ ADDITIF

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Aude COLOMBO , Notaire associée de la société par actions simplifiée à associé unique « AUTHENTICIS », titulaire d'un Office Notarial à FLOGNY-LA-CHAPELLE (Yonne), 4 avenue du Professeur Laubry , le 28 novembre 2019, enregistré à AUXERRE 1, le 4 décembre 2019, dossier numéro 2019 00038049 référence 8904P01 2019 N 01394, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée LE BAR DU CHATEAU, Société à responsabilité limitée au capital de 8000 €, dont le siège est à ANCY-LE-FRANC (89160), 12 place Clermont Tonnerre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AUXERRE sous le numéro 820 004 323.

A :La Société dénommée CREPERIE DU BAR DU CHATEAU, Société à responsabilité limitée au capital de 5000 €, dont le siège est à ANCY-LE-FRANC (89160), 12 place de Clermont Tonnerre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE sous le numéro 877 735 076.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a eu lieu le 3 octobre 2019.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT VINGT MILLE EUROS (120 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE SIX CENTS EUROS (77 600,00 EUR),

- au matériel pour QUARANTE-DEUX MILLE QUATRE CENTS EUROS (42 400,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

AL895126201

➜ PARTAGE DE COMMUNAUTÉ

VINGT-TROIS

Société civile immobilière
capital de 1.000 euros
Siège social : 4 rue des Carboines
89250 SEIGNELAY
RCS AUXERRE 539 431 486

Aux termes du PV du 30/09/2019, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation, à compter du 30/09/2019.

La société sera radiée au RCS de AUXERRE.

AL895126218

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHABLIS VILLAGES ET TERROIRS

Avis de mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement de Carisey

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Président de la Communauté de communes Chablis Villages et Terroirs du 6 novembre 2019, le zonage d'assainissement collectif, non collectif et pluvial de la commune de Carisey sera soumis à l'enquête publique durant 32 jours ouvrables du 12 décembre 2019 au 28 janvier 2020 19h00 inclus ; Madame Baron assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- le dossier sera déposé dans la Mairie de Carisey aux jours et heures habituels d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit à Madame le Commissaire Enquêteur – Mairie de Carisey – laquelle les annexera au registre.

- une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur à la mairie de Carisey :

Jeudi 12 décembre 2019 de 14h30 à 17h00

Mardi 7 janvier 2020 de 16h00 à 18h30

Mardi 28 janvier 2020 de 16h30 à 19h00

afin de répondre aux demandes d'information du public.

Le rapport et les conclusions de Mme le Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, dès qu'ils auront été transmis à la commune.

AL895125921

Préfet de l'Yonne

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE MALIGNY

Sur décision du commissaire-enquêteur en date du 16 décembre 2019, l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et l'enquête parcellaire concernant l'acquisition par la commune de Maligny de parcelles nécessaires au projet de création d'un lotissement, ouverte du lundi 9 décembre 2019 au lundi 23 décembre 2019 inclus sont prolongées d'une durée de 7 jours, soit jusqu'au lundi 30 décembre (12 h).

Pendant toute la durée des enquêtes, un dossier comprenant des informations et relatif à ces enquêtes sera déposé auprès de la mairie de Maligny. Chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement des observations sur l'utilité publique du projet et sur son emprise, sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de Maligny (siège des enquêtes) ou être adressées au préfet par voie électronique à l'adresse suivante : pref-dupmaligny@yonne.gouv.fr.

Outre les dates prévues par l'arrêté préfectoral initial d'ouverture d'enquête publique du 18 novembre 2019, et l'avis d'ouverture d'enquête au public précédent, le commissaire-enquêteur assurera une permanence supplémentaire à la mairie de Maligny.

- le lundi 30 décembre 2019 de 10 h à 12 h.

Le présent avis d'ouverture sera disponible sur le site web de la préfecture de l'Yonne (www.yonne.gouv.fr - rubrique politiques publiques - environnement - déclaration d'utilité publique - enquêtes publiques).

AL895126244

COMMUNE DE SEIGNELAY

Enquête publique relative à la révision à modalités simplifiées n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Le public est informé que, par arrêté municipal en date du 16 décembre 2019 le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification n° 1 du PLU. L'enquête publique se déroulera pendant 36 jours consécutifs, du mardi 7 janvier 2020 au mardi 11 février 2020 inclus. Le siège de l'enquête publique sera la mairie de Seignelay, 1 Place Colbert, 89250 Seignelay.

Caractéristiques principales du projet de modification :

- permettre une activité d'extraction de matériaux alluvionnaires sur la commune, au lieudit « La Pâture aux Bœufs »,

- renforcer les règles de stationnement qui incombent aux porteurs de projet afin de limiter le stationnement sur la voie publique,

- de renforcer les règles de gestion des vues entre riverains

- d'assouplir certaines prescriptions d'aspect extérieur des constructions dans les zones urbaines ou à urbaniser afin de permettre une architecture contemporaine, en accord avec les services de l'État pour ce qui relève des périmètres des Monuments Historiques.

- réaliser de légers ajustements réglementaires afin de s'assurer de la cohérence d'ensemble du règlement après l'intervention des points précédemment listés et corriger les éventuelles erreurs matérielles du règlement du PLU de 2007.

Le responsable du projet, auprès duquel des informations peuvent être demandée est Monsieur Thierry CORNIOT, Maire de Seignelay.

Le Tribunal Administratif de Dijon a désigné. Madame Catherine SEMBLAT en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Seignelay et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture soit :

- Lundi, mardi, vendredi de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H30
- Mercredi de 14H00 à 17H30
- Jeudi de 8H00 à 12H00
- Samedi de 10H00 à 12H00

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de révision n°1 du PLU et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie, ou par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@seignelay.fr (noter en objet « Observations PLU pour commissaire enquêteur »)

Le commissaire enquêteur recevra à la Maison de Services au Public les :

Mardi 7 janvier 2020 de 14h à 17h

Mercredi 22 janvier 2020 de 14h à 17h

Mardi 11 février 2020 de 14h à 17h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie un mois après la date de clôture de l'enquête et pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet : seignelay.fr

Le projet de modification n°1 du PLU sera approuvé par délibération du conseil municipal à l'issue de l'enquête publique.

AL895126261

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aude COLOMBO
Notaire Associée

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Aude COLOMBO , Notaire associée de la société par actions simplifiée à associé unique « AUTHENTICIS », titulaire d'un Office Notarial à FLOGNY-LA-CHAPELLE (Yonne), 4 avenue du Professeur Laubry , le 5 décembre 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE avec clause d'attribution intégrale au survivant par :

Monsieur Gérard Georges TOUTIN, retraité, et Madame Christiane Julienne Claire POIROT, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à ANNAY-SUR-SEREIN (89310) 31 rue de Derrière les Fossés.

Monsieur est né à TOUSSON (77123) le 15 juin 1947,

Madame est née à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014) le 14 mai 1946.

Mariés à la mairie de PARIS 18ÈME ARRONDISSEMENT (75018) le 1er juin 1968 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité Française.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL895126193

Maître Jean-Luc BARDE
Notaire
1 place des Héros
89100 SNES

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Luc BARDE , Notaire à SENS (Yonne), le 20 novembre 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté en cas de décès par :

Monsieur Patrick Bernard LAMY, commerçant, et Madame Manuella DEJOU, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à BOEURS-EN-OTHE (89770) 2, route d'Arces.

Monsieur est né à CROSNE (91560) le 24 janvier 1953,

Madame est née à PARIS 20ÈME ARRONDISSEMENT (75020) le 16 janvier 1978.

Mariés à la mairie de BOEURS-EN-OTHE (89770) le 14 juin 2008 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Luc BARDE, notaire à CERISIERS (89320), le 14 mai 2008.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur LAMY Patrick Bernard étant veuf en premières noces de Madame Martine Arlette Simone WERNEER.Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

AL895126215

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

MODIFICATION DE STATUTS

Etude de Maître
Damien FONTENEAU
Notaire à Saint-Bris-le-Vineux
(89530)
9, rue de Paris

MODIFICATIONS DIVERSES

Groupement Foncier Agricole de «MONTPIERREUX»
Capital de 83.694,51 €
Siège : Domaine de Montpierreux
89290 VENOY
RCS AUXERRE 422216564

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 19 octobre 2019, l'ensemble des associés de la société dénommée Groupement Foncier Agricole de «MONTPIERREUX» a décidé de proroger la durée de ladite société de quarante (40) années commençant à courir le 19 octobre 2019 pour expirer le 18 octobre 2059.

L'article 5 des statuts a été corrélativement modifié.

Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL895126196

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

SCEA DE LA FERME DE CROUZILLES
Société civile d'exploitation agricole
au capital de 700 000,00 euros
Siège social : Les Plassons des Plaines
89350 VILLENEUVE LES GENETS
834177198 RCS AUXERRE

La collectivité des associés de la Société dénommée «SCEA DE LA FERME DE CROUZILLES» réunis en Assemblée Générale Mixte le 28 novembre 2019 a pris acte de la démission de Monsieur Pascal HERMANS, de ses fonctions de co-gérant, à compter du 28 novembre 2019.

Mesdames Martine et Aurélie HERMANS conservent leur mandat de co-gérantes.

AL895126070

NOMINATION D'UNE COGERANTE

BRASSERIE LA VAUGERMAINE Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 € Siège social : 30 grande rue - Vaugermain - 89800 SAINT-CYR-LES-COLONS RCS AUXERRE 851 734 541 Aux termes d'une délibération en date du 15 octobre 2019, prenant effet le même jour, l'assemblée générale extraordinaire a nommé en qualité de cogérante Madame Karine ABALTI, demeurant 34 grande rue - Vaugermain - 89800 SAINT-CYR-LES-COLONS pour une durée illimitée. Pour avis, La Gérance

AL895126200

S.J.B.
Société d'Avocats

DEMISSION CO-GERANT

SCEV JEAN-CLAUDE ET ROMAIN BESSIN Société civile d'exploitation viticole au capital de 221 000 euros Siège social : 18 Rue de Chitry 89800 CHABLIS 821703345 RCS AUXERRE La collectivité des associés de la Société Civile d'Exploitation Viticole dénommée «SCEV JEAN-CLAUDE ET ROMAIN BESSIN» réunis en Assemblée Générale Mixte le 11 décembre 2019, a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Claude BESSIN de ses fonctions de co-gérant, à effet du 1er janvier 2020. Monsieur Romain BESSIN demeure seul Gérant.

AL895126206

LOMATYS

Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros
Siège social : ZA Sud - Rue du Cedec
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
814 645 883 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2019, l'associée unique a nommé Madame Virginie BOUCHERON, demeurant 3 Le Vivier à SAINT DENIS SUR OUANNE 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE, en qualité de gérante pour une durée illimitée, à compter du 1er novembre 2019, en remplacement de Monsieur Walter CERTA, démissionnaire.

AL895126209

S.J.B.
Société d'Avocats

BOUCHERIE DE SAINT PÈRE

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros - Siège social : 2 rue de la Mairie - 89450 SAINT-PERE - 841 289 499 RCS AUXERRE - Aux termes d'une décision en date du 2 décembre 2019, l'associé unique a nommé en qualité de co-gérant Monsieur Pierre GABELLA, demeurant 6 rue des Chaumes 89450 PRÉCY LE MOULT, pour une durée illimitée à compter du 1er janvier 2020.

AL895126226

EARL BERTRAN

EARL au capital de 256 000 euros, Siège social : 12 rue de Veillerie - Sougères-sur-Sinotte - 89470 MONÉTEAU, 511 989 071 RCS AUXERRE. Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2019, les associés ont pris acte de la démission de M. Jean-Paul BERTRAN de ses fonctions de gérant. Pour avis, la gérance.

AL895126243

SCEA MICHAUT FRERES

SCEA au capital de 94 485 euros. Siège social : 35 rue du Ruisseau - 89800 BEINE. 324 145 259 RCS AUXERRE. L'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2019 a pris acte de la démission de M. Bernard MICHAUT de ses fonctions de gérant. Pour avis, la gérance.

AL895126246

EARL DU MERISIER

Earl au capital de 66 000 euros. Siège social : Le Merisier - 89320 ARCES-DILO. 318 167 244 RCS SENS. Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 décembre 2019, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Patrick VAN STEENKISTE de ses fonctions de gérant prenant effet au 31 décembre 2019. Pour avis, la gérance.

AL895126251

MENUISERIE PROCONCEPT

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros Siège social : 13 rue du Port du Canal, 89400 MIGENNES 828 640 813 RCS SENS Aux termes des décisions en date du 1er décembre 2019, l'associé unique a : - constaté la démission de Mme Barbara BASTIEN

de ses fonctions de présidente, - décidé de modifier la forme juridique de la société en la transformant en société à responsabilité limitée et a modifié en conséquence les statuts. - nommé gérant M. Olivier COQUILLE, demeurant Chemin du Ponton, 89300 JOIGNY, pour une durée illimitée. Modification sera faite au registre du commerce et des sociétés de SENS. La gérance.

AL895126256

EARL CATHELIN

EARL au capital de 87 307,55 euros. Siège social : 7 rue de la Vallée de Valvan, 89800 CHABLIS. 419 172 838 RCS AUXERRE. L'assemblée générale extraordinaire du 1er décembre 2019 a pris acte de la démission de M. Michel CATHELIN de ses fonctions de gérant. Pour avis, la gérance.

AL895126257

NON DISSOLUTION

L.B. ELECTRICITE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 500.00 € Siège social : 5 rue des Compagnons 89290 CHAMPS-SUR-YONNE 515 298 214 RCS AUXERRE. Suivant décisions du 26 juillet 2019 l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE. Pour avis, la gérance

AL895126197

O BRAZEIRO

Société À Responsabilité Limitée au capital de 10000 € Siège social : 5 rue Dilo 89600 SAINT-FLORENTIN 818 028 052 RCS AUXERRE Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juillet 2019, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE. Pour avis, la gérance

AL895126225

INVENT APP

SARL au capital de 15.000 euros
30 route de Chichery 89380
APPOIGNY - RCS AUXERRE 837 910 272

Aux termes du PV de l'AGE du 16/12/2019, les associés, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS AUXERRE. Pour avis,

AL895126250

DISSOLUTION LIQUIDATION

BRI

SARL en liquidation amiable
au capital de 10 000 €
Siège social : Le Lys
2, rue du Parc
89320 VILLIERS LOUIS
401 837 612 RCS SENS

Le 31/10/2019, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Richard BORGI de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS.

AL895126002

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MARSYJO

SCI en liquidation au capital de 185.987.80 €
3bis boulevard Maupeou 89100 SENS
385137229 R.C.S. SENS

Suivant AGE du 2/11/2019, la clôture de la liquidation a été prononcée et il a été donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur.

AL895126072

SCI PARMENTIER

Société Civile
Au capital de 1 524.00 euros
Siège social : 6 Rue Léon Carré
89380 APPOIGNY
R.C.S. AUXERRE D 377 825 922

Suivant décision collective des associés en date du 01 décembre 2019 :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01 décembre 2019 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Paul AUBOEUF, demeurant 6 Rue Léon Carré - 89380 APPOIGNY, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 6 Rue Léon Carré - 89380 APPOIGNY, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Mention sera faite au RCS : AUXERRE

Pour avis.

AL895126126

SCI UN PATIO À AUXERRE

SCI au capital de 1000,00 Euros 42 av Hoche, 89000 Auxerre 439496423 R.C.S. Auxerre Par décision de L'AGE en date du 08/12/2019 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 08/12/2019, nommé en qualité de liquidateur Madame Marianne Allard, 42 av Hoche, 89000 Auxerre et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Madame Marianne Allard. Mention en sera faite au RCS de Auxerre

AL895126174

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : ESPACE GREEN SENONAIS.

Forme : SASU société en liquidation.

Capital social : 2000 euros.

Siège social : 25 rue du Général Leclerc, 89100 Sens.

817867419 RCS Tribunal de Commerce de Sens.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 novembre 2019, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Jean-Michel VISSE demeurant 63 rue Victor Guichard, 89100 Sens et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du Tribunal de Commerce de Sens.

Le liquidateu

AL895126186

EARL BOCQUET

EARL au capital de 7 622,45 €. Siège social: 12 rue du Chemin de César - 89150 JOUY. 419 409 388 RCS SENS. Dissolution et nomination du liquidateur : Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 novembre 2019, la dissolution anticipée de la société a été décidée, il a été mis fin aux fonctions du gérant, et M. Jean-Marc BOCQUET demeurant à JOUY (Yonne), 12 rue du Chemin de César, a été nommé aux fonctions de liquidateur. Il aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège social de la société reste fixé au 12 rue du Chemin de César, 89150 JOUY. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne). Pour avis, un liquidateur.

AL895126192

MENUISERIE GAVET S.A.

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance en liquidation régie par les articles L 225-57 à L. 225-93 du Code de Commerce au capital de 41 232 euros - Siège social : 89230 MONTIGNY LA RESLE

309 409 464 RCS AUXERRE - Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 29 novembre 2019, il résulte que les mandats de la société HD AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société AUDIT & CONSEIL SENS, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

AL895126198

SIRE LOGISTIQUE

Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 9 rue d'En Bas, 89570 BEUGNON

Siège de liquidation : 9 rue d'En Bas 89570 BEUGNON

RCS AUXERRE 833 548 019

Aux termes d'une décision en date du 25 novembre 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 25 novembre 2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Eric SCHNELL, demeurant BEUGNON 89570 9 rue d'En Bas, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 9 rue d'En Bas 89570 BEUGNON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL895126199

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

VILLY - vigne AOC Chablis - recherche d'un apporteur de capitaux pour le maintien du fermier en place par bail rural de 30 ans

6 a 40 ca - Vaux martin: A-632-633

zonage : RNU

CRUZY-LE-CHATEL – location par le biais d'un Bail SAFER d'une durée de 6 campagnes - terre - parcelles exploitées en production biologique

74 ha 57 a 03 ca : 'Chemin des foins': AH- 94 - 'La cornee': AH- 66- 67- 68- 69- 70- 85- 98[84] - 'La maison perrotte': ZM- 6(J)- 6(K)- 56[7](J)- 56[7](K) - 'La mouillere': AH- 1- 2- 3- 4- 6- 17- 18- 22- 24- 25- 26- 27- 28- 30- 32- 33- 35- 36- 37- 38- 41- 42- 45- 47- 49- 50- 95- 96 - 'Le bouchon claude moriaux': AB- 53- 54- 55- 56 - 'Le prehaut': AB- 37[F1]- 38[F1]- 40[F1] - 'Le sentier montant': AB- 107(J)- 107(K)- 108[F1]- 109- 110(J)- 110(K)- 111[F1] - 'Le val d olivet': AB- 105(AJ)- 105(AK) - 'Le ventre de serpent': AB- 41- 43[F1]- 44- 45[F1]- 47[F1]- 49[F1]- 153[42][F1]- 154[42] - 'Les racines': ZN- 14(J)- 14(K)- 56- 57- 58- 59- 60- 61 - 'Les vergers': AO- 116 - 'Noyer ignaux': ZM- 33- 34- 35- 36- 59[32]- 61[31] - 'Sur la guinchere': AI- 5- 6- 7- 9- 10- 11- 13- 14- 146

zonage : RNU

MARSANGY – terre – parcelle occupée

1 ha 83 a 95 ca - Vignes du grand galop: ZC-9

Zonage : RNU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 6 janvier 2020** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL895126265

Crowe
Fideliance

PROVENCE SARL

PROVENCE SARL au capital de 5000 € Siège social : 7 Avenue Jean Jaurès, 89220 Bléneau 487 540 361 RCS d' Auxerre L'AGO du 31/10/2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce d' Auxerre. Radiation au RCS d' Auxerre

AL895126202

SAS L'ARROSOIR

SAS en liquidation au capital
de 3 000 euros
Siège social : Route de Paris
Lieudit «Vaux Sceau»,
89700 TONNERRE
Siège de liquidation : 18 Rue Pierre Larousse
Aillant sur Tholon
89110 MONTHOLON
RCS AUXERRE 524 542 925

Le 30 septembre 2019, l'associée unique, liquidateur de la Société, après avoir établi le compte définitif de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis.

AL895126203

DOMAINE DE LA BIZOTIERE

SARL Unipersonnelle au capital
de 8000,00 Euros
11 chemin AntoineGibassier,
89500 CHAUMOT
443582200 R.C.S. Sens

Par décision de L'Associé Unique en date du 10/12/2019 il a été décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2019, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Ecale Thierry, 11 chemin Antoine Gibassier, 89500 CHAUMOT et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.

Mention en sera faite au RCS de Sens

AL895126204

LES CUBES DE VERTES RIVES

L'AGE du 13.11.2019 des associés de LES CUBES DE VERTES RIVES, société civile au capital de 457.350 €, siège social à EPINEAU-LES-VOVES (89400) 6, rue des Ecoles, 491 136 073 RCS SENS, a décidé de réduire le capital de 457.000 € par renonciation à due concurrence à l'appel de la partie non libérée du capital social. ANCIENNE MENTION PUBLIEE : Capital : 457.350 € - NOUVELLE MENTION : Capital : 350 €. Puis la même AGE a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. M. Th BERTHON jusque-là gérant a été nommé liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à EPINEAU-LES-VOVES (89400) 6, rue des Ecoles. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce de SENS. Cette dissolution met fin aux fonctions des deux gérants.

AL895126212

SCI SAINT SAUVEUR

L'AGE du 13.11.2019 des associés de la SCI SAINT SAUVEUR, société civile au capital de 286.000€, siège social à EPINEAU-LES-VOVES (89400) 6, rue des Ecoles, 509 628 566 RCS SENS, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. M. Th BERTHON jusque-là gérant a été nommé liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à EPINEAU-LES-VOVES (89400) 6, rue des Ecoles. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce de SENS. Cette dissolution met fin aux fonctions des deux gérants.

AL895126213

LES CUBES DE VERTES RIVES

L'AGE du 29.11.2019 des associés de la SC en liquidation LES CUBES DE VERTES RIVES au capital de 350€, siège social et de liquidation à EPINEAU-LES-VOVES (89400) 6, rue des Ecoles, 491 136 073 RCS SENS, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 4.9.2019, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS de SENS.

AL895126214

VINGT-TROIS

Société civile immobilière
Capital de 1.000 euros
Siège social : 4 rue des Carboines
89250 SEIGNELAY
RCS AUXERRE 539 431 486

Aux termes du PV du 30/09/2019, l'AGE a décidé de dissoudre la société, à compter du 30/09/2019, de fixer l'adresse de liquidation pour la correspondance au Santikhiri Estate - Plot 1- 102/7 Moo 3 - T. NAMUANG - A. KOH SAMUI - 84140 SURAHHTANI - THAILANDE et de désigner en qualité de liquidateur : M. Jean-Marc GUYOUX demeurant Santikhiri Estate - Plot 1- 102/7 Moo 3 - T. NAMUANG - A. KOH SAMUI - 84140 SURAHHTANI - THAILANDE.

Mention au RCS de AUXERRE.

AL895126217

ESCARGOTS AND CO.

SARL au capital de 1.000euros. Siège social : 1 Rue des tilleuls 89740 CRUZY LE CHATEL. RCS 798 607 974 AUXERRE.

L'AGE du 02/09/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/09/2019, nommé liquidateur M PETIT Denis, 17 rue de l'Abbé Legris 89270 VERMENTON et fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

L'AGE du 03/12/2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 03/12/2019. Radiation au RCS de AUXERRE.

AL895126220

SCM GENESTE VASLOT

L'associé unique de la société SCM GENESTE VASLOT, en liquidation, au capital de 500 Euros, siège de la liquidation à SENS (89100) 22 rue du Général Leclerc, n° 520 790 098 RCS SENS, par décisions prises le 13 décembre 2019, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de Maître Martine VASLOT demeurant à FONTAINE LA GAILLARDE (89100) 8 bis rue Gaston Corgibet, liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SENS.

AL895126224

AVIS DE LIQUIDATION

ASSOCIATION DE PORTAGE
DE REPAS A DOMICILE
DES CANTONS
DE L'ISLE SUR SEREIN ET DE GUILLON
Association régie par la loi
du 1er juillet 1901 en liquidation
Déclarée à la Sous-Préfecture d'Avallon
Le 31 juillet 1992 sous le n° 1727
Dont le Siège Social est
à la Mairie de l'Isle sur Serein
89440 - L'ISLE SUR SEREIN
Tél : 03.86.33.80.74
SIRET : 38956819700021

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 11/12/2019, il résulte que le Conseil d'Administration a décidé :

- La liquidation de l'association
- A approuvé les comptes de liquidation et l'attribution du boni de liquidation

AL895126235

SCI VENOY

L'assemblée des associés en date du 24 octobre 2019 de la Sci Venoy,société civile immobilière en liquidation au capital de 1524,49 euros, siège social 19, rue principale (86890) Venoy Rcs Auxerre 331878470» a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 24 octobre 2019.La société sera radiée au RCS d'Auxerre.Pour avis.

AL895126238

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PRISME EVOLUTION

Sigle : PRISME EVOLUTION

EURL, société en liquidation au capital de

3.000 €

6bis rue de la source, Les Fourneaux, 89210 Venizy

809853203 RCS SENS

Aux termes de l'AGE en date du 15/10/2019, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS de SENS

Le liquidateur.

AL895126247

SCI DU LOING

Le 3.10.2019 l'associé unique de la société civile en liquidation SCI DU LOING, capital de 3.048,98 €, siège social et de liquidation à CHITRY (89530) 6, place de l'Église, 381 261 924 RCS AUXERRE, a nommé un nouveau liquidateur en remplacement du liquidateur décédé. LIQUIDATEUR : ANCIENNE MENTION PUBLIEE : M. Renato FABRICI - 7, rue de Foljuif 77140 St PIERRE-LES-NEMOURS - NOUVELLE MENTION : M. Vincent FABRICI - 12, place de l'Eglise 89530 CHITRY.

AL895126252

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

SCI DES DEVAUX
Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 798,90 euros
Siège social : La Vigne des Devaux
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
Siège de liquidation : 12 Rue Pasteur
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
381 194 695 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 9 décembre 2019, Madame Jeanne RICHER, associée unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Jeanne RICHER de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de SENS, en annexe au RCS.

AL895126253

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société aux caractéristiques suivantes :

Forme juridique : SCI

Dénomination : SCI DUKE

Siège social : 34 rue du Docteur Boudard 89270 Vermenton

Objet : acquisition, administration, location d'immeubles et de terrains

Durée : 99 ans

Capital social : 2000 euros

Apports en numéraire : 2000 euros

Gérants : Bertrand FRANCIN et Patricia LOMONT demeurant 34 rue du Docteur Boudard 89270 Vermenton

Cession de parts sociales : librement cessibles entre associés et au profit du descendant d'un associé. Les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de l'unanimité des associés.

Immatriculation : RCS Auxerre

AL895126160

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 04/12/2019 il a été constitué une SASU dénommée:

ART BATI

Siège social : 3 RUE DE LA FONTAINE 89100 SENS. **Capital :** 1.000euros. **Objet :** Construction et rénovation d'autres bâtiments, carrelage, enduit et ragréage, réalisation de tous travaux de bâtiments et travaux publics (sauf lectricité, plomberie, chauffage). **Président :** M OZ TURHAN, 3 RUE DE LA FONTAINE 89100 SENS. **Durée :** 99 ans Immatriculation au RCS de **SENS**.

AL895126178

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.

FORME : Société Civile Immobilière

DENOMINATION : SERRES Immo

SIEGE SOCIAL : 10 Chemin de la Grande Piéce – 89300 CHAMVRES

OBJET :

-L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

DUREE : 99 années

CAPITAL : 100 euros

APPORTS EN NUMERAIRE : 100 euros

GERANCE : Mme. Alexandra SERRES, sis 10 Chemin de la Grande Pièce – 89300 CHAMVRES

M. Rémi SERRES, sis 10 Chemin de la Grande Pièce - 89300 CHAMVRES

CESSION DE PARTS

Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.

IMMATRICULATION au RCS d'Auxerre.

Pour avis.

AL895126179

ETUDE DE MAÎTRE JEAN-MARIE ODIN, NOTAIRE À VERMENTON (YONNE), PLACE DE L'EGLISE.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Marie ODIN , Notaire à VERMENTON (Yonne), Place de l'Eglise , le 9 décembre 2019, en cours d'enregistrement, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .

La dénomination sociale est : FERME DE VAULABELLE.

Le siège social est fixé à : CHATEL-CENSOIR (89660), 1 rue de Magny.

La société est constituée pour une durée de 50 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR) .

Les apports sont en numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Madame Laurence SCHNEIDER, demeurant à CHATEL CENSOIR, 9 place Aristide Briand .

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE

Pour avis

Le notaire.

AL895126181

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 10 décembre 2019, à SENS.

Dénomination : SENALI.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 2 rue volta, 89100 SENS.

Objet : Toutes prestations de services et conseils en matière immobilière, Toutes activités portant sur des immeubles et fonds de commerce et notamment celles relatives à : l'achat, la vente, l'échange, la location, la sous-location d'immeubles bâtis ou non bâtis, l'achat, la vente ou la location-gérance de fonds de commerce, l'achat, la vente de parts sociales non négociable lorsque l'actif social comprend un immeuble ou un fonds de commerce...; tous conseils pour la stratégie de création et de développement.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 180000 euros

Gérant : Monsieur Pascal BOURGEOIS, demeurant 14 Rue Carnot, 89140 Pont sur Yonne

La société sera immatriculée au RCS de SENS.

Pour avis.

La gérance

AL895126187

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 5 décembre 2019, à Auxerre. Dénomination : BOREALYS. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 15 rue Paul Doumer, 89000 Auxerre. Objet : acquisition d'immeubles, administration et exploitation par. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 500 euros Cession de parts et agrément : Toute cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'après agrément des ¾ des associés. Gérant : Monsieur Guillaume MANSEAU, demeurant 15 rue Paul Doumer, 89000 Auxerre Gérant : Madame Synne MANSEAU, demeurant 15 rue Paul Doumer, 89000 Auxerre La société sera immatriculée au RCS de Auxerre.

AL895126188

LA NOUVELLE CREPERIE
Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros
Siège social : 35, rue de Paris 89200 AVALLON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AVALLON du 10 décembre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LA NOUVELLE CREPERIE

Siège social : 35, rue de Paris, 89200 AVALLON

Objet social : Crêperie en restauration traditionnelle, vente à emporter

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 15 000 euros

Gérance : Mme Anaëlle DUCET – 16, rue du Général Leclerc – 89200 AVALLON

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

Pour avis

La Gérance

AL895126191

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er décembre 2019, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole. Dénomination sociale : SCEA LA PORTE. Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural. Capital social : 52 500 euros. Siège social : La Porte - 89350 VILLENEUVE LES GENÊTS. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Apports : Numéraire : 52 500 euros. Gérants : M. Sylvain LEGRAND demeurant 1 rue de la Fontaine, 89350 VILLENEUVE LES GENÊTS et M. Adrien MARTIN demeurant 33 rue Arrault, 89130 TOUCY. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, sauf les cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, un fondateur.

AL895126194

AVOCATS VIGNET ASSOCIES
SCP d'AVOCATS INTER-BARREAUX
1 Place du Palais de Justice
89000 AUXERRE
18 rue du Général Leclerc
89100 SENS
4 rue Aristide Briand
10000 TROYES
Tel : 03.86.52.60.00

SENS DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 31 rue Carnot 89100 SENS. Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SENS du 11 décembre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : SENS DISTRIBUTION Siège : 31 rue Carnot, 89100 SENS Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 10 000 euros Objet : Le commerce de détail de produits et matériels de bricolage. La location de matériel et l'installation de poêles de chauffage domestique. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Simon GRANDGIRARD, demeurant 31 rue Carnot, 89100 SENS La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SENS. Pour avis, le Président

AL895126195

NLD EXPERTISE

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une société par actions simplifiée à associé unique dénommée NLD EXPERTISE au capital de 3000 euros, le siège social est fixé 66 Ter Rue Théodore de Bèze, Appt 12, 89000 AUXERRE, ayant pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au Tableau de l'Ordre des experts comptables. La présidence est assurée par Nathalie LE PEN DIAS, demeurant 6 Rue des Champs Coulon 89230 VILLENEUVE ST SALVES. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Immatriculation de la Société au RCS d'AUXERRE.

Pour avis

Le Président

AL895126205

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à AVALLON du 10 décembre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : JOLIES RÊVEUSES

- Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

- Siège : 13, rue du Général Leclerc – 89200 AVALLON.

- Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

- Capital : 1 000 euros.

- Associée unique : Madame Sophie PICQ

- Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : la réalisation de créations artistiques diverses, notamment via la technique de l'origami ; la fabrication, vente, restauration, décoration et sublimation d'objets, de mobiliers et d'œuvres artistiques ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

- Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

- Agrément : Les cessions d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

- Président : Madame Sophie PICQ.

La société sera immatriculée au R.C.S. d'AUXERRE.

Pour insertion

La présidente

AL895126208

Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Office notarial LENDAIS & Associés, Avis de constitution Suivant acte reçu par Me Romain LENDAIS, Notaire de la SELAS « Lendais & Associés », titulaire d'un office notarial à VILLENEUVE SUR YONNE (Yonne) 8 Quai du Commerce, le 11 décembre 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes:

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. . La dénomination sociale est : CME 18. Le siège social est fixé à : SOUCY (89100), 36 route de Nogent sur Seine. La société est constituée pour une durée de 99 années Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR) . Les apports sont en numéraires. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Les premiers gérants de la société sont: Mr Eric KRAHENBUHL et Mme Christine KRAHENBUHL demeurant ensemble à SOUCY 89100 36 route de Nogent sur Seine. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS Pour avis Le notaire.

AL895126216

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 28/11/2019 à Auxerre (89), il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: CORNALINE

Siège: 1 Avenue Haussmann 89000 Auxerre

Objet: Commercialisation de produits, consommables et accessoires nécessaire au « vapotage »

Durée: 99 ans

Capital: 1 000 €

Gérance: Mr Valentin Guillot, demeurant 6 Grande Rue Vaugermain – 89800 Saint Cyr les Colons.

Immatriculation de la société au R.C.S. d' Auxerre.

La gérance

AL895126221

Maître Brigitte GRANA
48, avenue Gambetta
89300 JOIGNY

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Brigitte GRANA, Notaire titulaire d'un Office Notarial à JOIGNY (Yonne), 48 avenue Gambetta, le 9 décembre 2019, a été constituée une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination : SCI BURGONDE.

Siège social : JOIGNY (89300) 37 boulevard Lesire Lacam

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de SENS.

Capital : MILLE EUROS (1.000,00 EUR), par apports en numéraire

Cession : les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérants : Monsieur Pierre-Manuel GUILLEMAIN-BOUDON et Madame Valérie MASSON, demeurant à JOIGNY (89300) 44 rue Couturat

Pour avis

Le notaire.

AL895126227

IDÉ AL

Aux termes d'un ASSP en date à VILLEBLEVIN du 07/12/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SAS ; Dénomination : Idé AL ; Siège : 292 rue des Salles 89340 VILLEBLEVIN ; Durée : 99 ans ; Capital : 1 000 euros ; Objet : La participation directement ou indirectement, dans toutes sociétés commerciales, civiles, mobilières ou immobilières ; la gestion de toutes participations et de toutes valeurs mobilières ; toutes activités de prestations de services, notamment en matière administrative, comptable, informatique, publicitaire et financière, l'assistance à la gestion, à l'orientation commerciale, la coordination d'actions collectives, la recherche, le développement, le recrutement et la stimulation dans les domaines techniques et commerciaux ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ; Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre ; Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés ; Président : Arnaud LEGRAND, 292 rue des Salles 89340 VILLEBLEVIN ; RCS SENS.

AL895126232

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE du 12/12/2019, il a été constitué une SELARL de Chirurgien-dentiste au capital de 5 000 euros, dénommée Docteur William BONTEMPS, dont le siège social est situé 5, rue de la Gare - 89000 SAINT-GEORGES-SUR BAULCHE, qui a pour objet l'exercice commun ou individuel à titre exclusif de la profession de chirurgien-dentiste. M. William BONTEMPS, demeurant 10, avenue Foch - 89000 AUXERRE, assure la gérance sans limitation de durée. Immatriculation au RCS d'AUXERRE. Pour avis

AL895126234

Etude de Maîtres Caroline BRISSON et Vincent VILLECOURT, Notaires associés à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Vincent VILLECOURT , Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre, le 13 décembre 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI DU CLOS DES PUITS.

Le siège social est fixé à : FLEURY-LA-VALLEE (89113), 6 rue de la Fontaine.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont: Monsieur Marc DUCATILLION et Madame Fabienne DUCATILLION née BONNETAT.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE

Pour avis

Le notaire.

AL895126237

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), le 10 décembre 2019, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement AUXERRE 1 le 13/12/2019 dossier 2019 00039238, référence 8904P01 2019 N 01425 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI EMPIRE TRANSACTIONS LOCATIONS.

Siège social : VENOY (89290), 37 Rue de Laborde - Egriselle le Bocage.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR) .

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange d'apport ou autrement.

Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.

Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.

- Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes et opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou tous autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Cessions de parts : Les parts sont librement cessibles ou transmissibles uniquement entre associés et aux descendants des associés. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.

Premier gérant : Monsieur Mohamed EL ASSRI, demeurant à AUXERRE (89000) 3 Rue de Béarn.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.

Pour avis et mention

Le notaire.

AL895126241

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 décembre 2019 à CHEMILLY SUR SEREIN il a été constitué une société civile immobilière. Dénomination sociale : SCI VALLEE PROFONDE. Forme : Société civile immobilière. Objet : Acquisition, location et gestion d'immeubles. Le cas échant, mise à disposition gratuite d'un immeuble de la société au profit d'un ou des associés. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement de numéraire. Siège social : 35 Grande rue, 89800 CHEMILLY SUR SEREIN. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Gérants : M. Gérald VILAIN et Mme Claire NORDET épouse VILAIN demeurant ensemble 35 Grande rue, 89800 CHEMILLY SUR SEREIN. Cessions de parts : Libres entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à agrément obtenu par décision unanime des associés. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, le gérant.

AL895126245



